



ACTUEL

D'ORIGINE EUROPÉENNE

Des immigrants francophones venus d'Europe se sont rencontrés dans le cadre d'un café citoyen pour partager leurs expériences sur les possibilités et les limites de la vie en français au Manitoba.

A3

ACTUEL

D'ORIGINE AFRICAINE

Des membres des communautés africaines francophones vivant au Manitoba ont organisé un café citoyen afin de faire entendre leur voix au sein des États généraux. Des voix qui veulent vraiment se faire entendre.

A5

ACTUEL

L'APRÈS GLOVER (SUITE)

Il semblerait qu'il y ait quatre personnes désireuses de briguer la succession de Shelly Glover pour le Parti conservateur dans Saint-Boniface-Saint-Vital. Celui qui a commencé sa campagne publique est l'homme d'affaires François Catellier.

A8

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 8 • 20 AU 26 MAI 2015
SAINT-BONIFACE

LE 20 MAI : LES 102 ANS DE LA LIBERTÉ



Les beautés du projet Peel

La présidente de l'Alliance française du Manitoba, Huguette Le Gall, n'hésite pas un instant pour souligner l'importance de *La Liberté* numérisée :

« Le site Peel a été providentiel, tout comme les archives du *Winnipeg Tribune* et du *Winnipeg Free Press* [pour reconstituer l'histoire de l'Alliance française du Manitoba].

« Créée en 1915, l'Alliance française du Manitoba a fonctionné sur une base bénévole, et sans bureau, jusqu'à la fin des années 1970. Nous n'avions donc aucune archive pour cette période.

« C'est grâce aux articles de *La Liberté, La Liberté et le Patriote* (tout comme ceux des journaux anglais précités) que nous avons pu reconstituer notre histoire : les activités qui ont eu lieu, les gens qui ont œuvré à la barre de l'association, les défis, les réalisations. Le tout accompagné parfois de photos et même de récits complets de certaines conférences qui attiraient des centaines de personnes. Nous avons ainsi pu écrire notre histoire, depuis ses débuts, à l'occasion des célébrations de notre année du Centenaire, grâce à près de 900 articles et recensions retrouvés, tous journaux confondus.

« Je suis vraiment reconnaissante à ceux qui ont mené la numérisation de toutes ces archives et qui les rendent disponibles. Elles sont faciles à consulter et sont précieuses. »

| Pages A6-A7.

photo : Bernard Bocquel

La Liberté a le même âge que Marie-Ange Boulet et les deux sont inséparables.

Citation DE LA SEMAINE

« C'est au noyau toujours fervent de francophones, ceux dont le souvenir des luttes a été bien transmis d'une génération à l'autre, de rallumer le flambeau, d'être missionnaires de la langue et aussi de la culture. C'est un défi. Mais aujourd'hui, les francophones de souche ont des alliés, comme les francophiles. »

Sœur Angéline Courcelles pose son regard de religieuse sur la manière dont la francophonie manitobaine pourrait se donner un avenir. **| Page A9.**

RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455









« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

ÉTATS GÉNÉRAUX

Certains francophones ne se sentent pas franco-manitobains

Des immigrants francophones d'origine européenne ont réfléchi sur les difficultés qu'ils éprouvent à vivre en français au Manitoba, voire même au sein de la francophonie traditionnelle qui ne semble pas les comprendre.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quatre préoccupations centrales ont émergé du café citoyen organisé par l'Union nationale française.

- Le manque d'un attachement à l'identité franco-manitobaine traditionnelle chez les immigrants européens.
- La difficulté qu'ils éprouvent à intégrer la communauté franco-manitobaine.
- L'absence de services adéquats pour tous les immigrants.
- Le défi d'assurer la survie et la pérennité de la langue française.

Tenue le 13 mai à la Bibliothèque de Saint-Boniface dans le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine, la discussion était animée par Jacqueline Blay. Douze personnes sont venues au rendez-vous.

« Je suis arrivée au Manitoba en 1967 à l'âge de sept ans, explique la présidente de l'Union nationale française, Marie-Christine Dauriac. J'ai été élevée parmi les Franco-Manitobains. Mais j'ai un plus grand attachement à la France. »

« Ça fait 30 ans que je suis au Manitoba et je me sens encore française, ajoute Brigitte Arondel-Parent. Malgré mon grand attachement à la communauté francophone et le fait que mon époux soit franco-manitobain. Je côtoie toujours des Français parce que je suis toujours à la recherche de *ma* culture. Je ne m'isole pas dans un ghetto français. Simplement, je me sens plus à l'aise avec des Français. »

Un participant, qui préfère l'anonymat, estime que « les Franco-Manitobains sont parfois choqués par les Français. On est direct. On a des grandes gueules. On les bouscule peut-être un peu trop et ça les met mal à l'aise. Je ne me sens pas bien accueilli par eux. Je ne me sens pas franco-manitobain. Mais pas du tout. Alors mes amis sont des Français et des Québécois. »



photo : Daniel Bahuaud

Quelques participants au café citoyen du 11 mai, organisé par l'Union nationale française de gauche à droite : Sophie Wild, Marie-Christine Dauriac, Christiane Cras, Alain Louer et François Lentz.

Selon les participants, la difficulté des Européens à intégrer la communauté n'est pas uniquement une question de différences culturelles. « On n'a pas les outils qu'il nous faut, déclare Marie-Christine Dauriac. Pour soutenir ceux qui choisissent de rester au Manitoba, il faut des organismes et des gens qui fournissent une orientation. Il faut de l'aide pour prendre connaissance du milieu. »

« À l'heure actuelle, l'Accueil francophone cible beaucoup les Africains. Les Européens ne se sentent pas soutenus là, note Brigitte Arondel-Parent. Il faudrait que l'Accueil francophone valorise toute la francophonie immigrante. »

« J'aimerais voir le retour d'un consulat français au Manitoba », lance Marie-Christine Dauriac.

« Une difficulté commence même avant d'arriver au Canada, remarque François Lentz. L'ambassade canadienne ne connaît pas le Manitoba. Elle mise sur le Québec. C'est la même chose en Belgique et dans les pays africains. Il faudra prendre l'initiative et les mettre au courant des réalités d'ici. »

Ne plus quêter pour les services

L'absence de services adéquats rejoint cependant les frustrations des Franco-Manitobains de souche. « C'est embêtant quand on demande le service en français au téléphone et qu'il faut attendre et attendre, pour ensuite se résigner à parler en anglais avec un préposé », lance un participant.

« Je crains l'érosion des acquis, ajoute François Lentz. Regardez ce qu'éprouvent dernièrement les gens à Saint-Claude. Ça ne prend pas grand-chose pour perdre des services. Il faut une loi provinciale sur les services en français. »

« Je rêve à un avenir où il ne faudra plus se battre pour la cause », note Brigitte Arondel-Parent.

« Et où il ne faut plus quêter pour les services », ajoute un autre participant.

« Je déplore le fait que trop d'immigrants ne comprennent pas qu'il faut entretenir le français au Manitoba, s'exclame un participant. C'est un réflexe d'immigrant de croire qu'il faut s'accrocher à la langue de la majorité et d'écarter le reste. Ils inscrivent leurs enfants à l'école anglaise. »

« Plus tard, ces mêmes immigrants le regretteront, amèrement, affirme Marie-Christine Dauriac. Il faut leur expliquer les enjeux dès leur arrivée. »

« Oui, mais pour entretenir la langue, il faut voir à la qualité de l'enseignement dans les écoles, fait remarquer Brigitte Arondel-Parent. C'est inadmissible que les jeunes qui sortent de la DSFM doivent suivre des cours de grammaire de base à l'Université de Saint-Boniface. Cette lacune profonde, c'est scandaleux. »

« J'ai très peur quand j'entends ce qui sort de la bouche des soi-disant bilingues ou des jeunes d'immersion », ajoute Marie-Christine Dauriac.

Besoin de penser autrement

Arrivé au Canada il y a 35 ans, François Lentz croit que le moment est venu d'élaborer une vision d'avenir.

« Je ne me suis jamais senti marginal. On me taquine parfois pour mon accent français. Chose curieuse, en France on déplore mon accent canadien. Mes enfants, par contre, ne se disent pas franco-manitobains, mais Canadiens bilingues. L'attachement à l'identité d'autrefois ne fait plus l'affaire. Les différentes composantes de la francophonie – les Métis, les Canadiens français, les descendants des premiers immigrants français, belges et suisses, les nouveaux arrivants d'Europe et d'Afrique et les francophiles – doivent penser autrement.

« Il nous faut une francophonie où tous se sentiront à l'aise et à laquelle chacun s'identifiera. Une vraie communauté, ce n'est pas une "communauté de communautés" conçue en cercles concentriques avec les Franco-Manitobains de souche au centre. Nous avons un gros examen de conscience à faire. Nous avons une nouvelle francophonie à inventer. »





par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

La Liberté : une communauté de lecteurs

Voilà 102 ans, jour pour jour en ce 20 mai 1913, *La Liberté* publiait son premier numéro. Sur le paysage médiatique régnait alors l'hebdomadaire *Le Manitoba*, le journal des conservateurs, parfois concurrencé par d'épisodiques feuilles dévouées au libéraux.

Comme à cette époque la religion catholique était l'indiscutable source de salut éternel pour la très large majorité des parlants français, les véritables dissensions au sein de la population français-langue-première survenaient au plan politique. La politique partisane étant une source de division nuisible à l'unité nécessaire de l'élément français, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, décida qu'un effort s'imposait pour assurer la diffusion d'un message patriotique au-dessus des intrigues politiciennes.

Entre 1913 et 1971, l'existence du journal a dépendu en grande partie de l'engagement de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, mais aussi d'un bon noyau de lecteurs désireux de s'abonner à leur hebdomadaire. Dans les foyers d'avant la radiodiffusion, *La Liberté* faisait partie de la vie des gens soucieux de se sentir liés entre eux par conviction patriotique, et peut-être plus encore par besoin d'appartenance. Le journal était ce territoire qui leur permettait de remettre sans cesse à jour les liens de parenté et d'amitié. Les messages pour justifier la survivance nationale se mêlaient aux petites nouvelles des paroisses. Dans *La Liberté*, les distances s'effaçaient. Saint-Léon côtoyait Sainte-Rose du Lac, La Broquerie, Saint-Claude, Saint-Boniface ou Saint-Pierre-Jolys.

L'arrivée sur la scène de la radio des paroisses CKSB juste après la Deuxième Guerre mondiale a sorti *La Liberté* de sa solitude médiatique, effective depuis la mort du *Manitoba* en 1925. Il est impossible de minimiser le coup de fouet psychologique initial de l'impact de la radio française sur les francophones du Manitoba. Soudain le français familial et villageois redevint une langue moderne.

Cependant, les deux médias essentiels à la cohésion du fait français manitobain vécurent difficilement la fin des années 1960, celles de la montée en puissance des *baby-boomers*. Car la jeunesse ne se priva pas de secouer l'ordre établi, au Manitoba français comme dans bien d'autres pays. CKSB survécut par la volonté du gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau d'asseoir sa politique de bilinguisme officiel. La station devint partie intégrante du réseau radio-canadien en 1973.

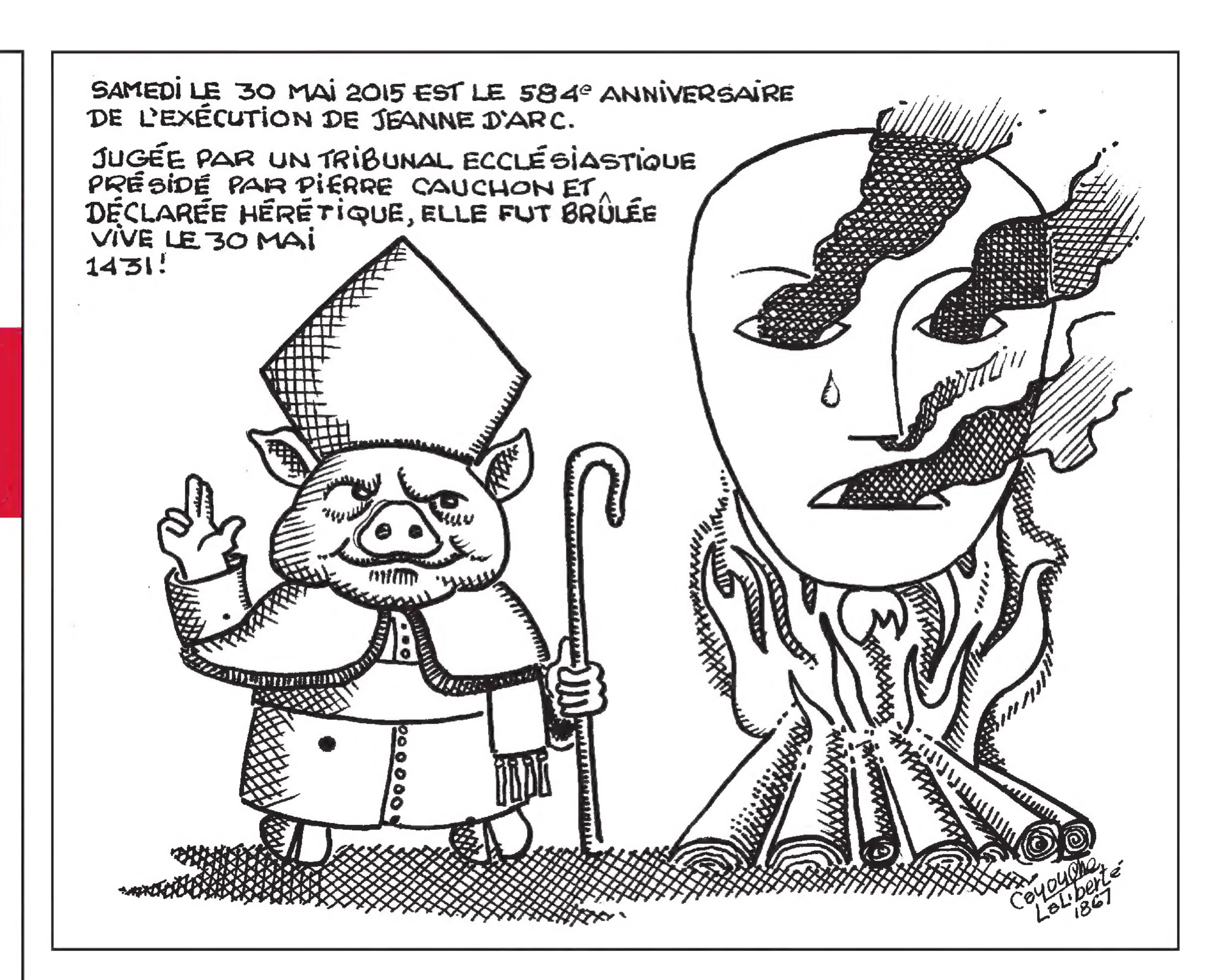
Comme la notion de service public n'existe pas en matière de presse écrite, le sort de *La Liberté* resta plusieurs années en suspens après la décision des Oblats de Marie Immaculée de renoncer à soutenir leur œuvre de presse en français. Par défaut, la Société franco-manitobaine se retrouva propriétaire de *La Liberté* par le biais d'une société éditrice appelée Presse-Ouest Limitée, établie en 1970. À l'heure où les chefs laïcs annonçaient leur volonté de sauver la communauté franco-manitobaine de la noyade par assimilation, les défis pour publier un journal de qualité s'avérèrent presque insurmontables.

L'heure était grave. Car comment encore sérieusement parler d'une communauté confiante dans son avenir si son journal succombait? Le président de Presse-Ouest Limitée Maurice Gauthier n'alla pas par quatre chemins dans l'édition du 18 août 1971 : « À moins d'une aide immédiate et accrue de la population francophone du Manitoba, ce sera la fin du seul hebdomadaire de langue française au Manitoba. »

Il y eut assez de personnes qui comprirent la nécessité absolue d'un média capable de continuer à témoigner, commenter par écrit et servir de point de ralliement à la cause. Il y eut aussi assez d'employés décidés à livrer chaque semaine le meilleur contenu possible. Clairement il existe une communauté dont les équipes de *La Liberté* qui se sont succédé ont toujours été sûres de l'existence : la communauté des lectrices et lecteurs de *La Liberté*.

Depuis quelques années, sous la pression du tout-économique, une mode détestable a fait son apparition, une dérive largement reprise en chœur : réduire le lecteur aussi à l'état de consommateur. Fort heureusement, ce n'est pas une société de consommateurs qui a assuré 102 ans d'existence à *La Liberté*. C'est plus que jamais une communauté de lecteurs engagés et responsables qui permet à *La Liberté* de faire son travail citoyen. Voir dans le lecteur un simple consommateur endommagerait le potentiel d'indépendance dont dispose la rédaction, lui enlèverait même son sens.

La Liberté c'est votre histoire. Nous la construisons ensemble de rendez-vous en rendez-vous. Et elle restera votre histoire parce que vous ne doutez pas de votre raison d'être personnelle et collective, qui est forcément d'un autre ordre que toutes les étroites considérations partisanes ou politiciennes.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Je marche...

Mon nom est Bonnie Thiessen. Le 9 juin 2015 je marcherai encore une fois dans la "Marche pour la mémoire" qui sensibilise à la maladie d'Alzheimer. Cette fois-ci je marche comme chef de l'équipe "Hi-5", nommée d'après le cinquième étage du foyer Actionmarguerite - l'aile réservée pour les soins des résidents atteints de démence. Depuis le mois de janvier 2015, mon mari y est logé. En réfléchissant aux raisons pour lesquelles je marche, j'étais inspirée à écrire ce poème.

C'est ma fille, Karen Boily, qui m'a encouragée de partager mon poème avec vous.

Pour de plus amples renseignements, vous pourriez consulter le site suivant :

http://www.alzheimer.mb.ca/memorywalk2015/winnipeg.html

Je marche...

~ Bonnie E. Thiessen (Marche pour la mémoire - juin 2015)

Je marche,
je marche pour mon mari,
je marche pour tous ceux qui vivent avec la maladie d'Alzheimer,
Et pour tous ceux qui prennent soin des personnes atteintes de cette maladie tous les jours,
Ceux qui sont chez eux et ceux dans des foyers – je marche pour vous tous.

Je marche avec colère...
colère à la cruauté de cette maladie
colère à son progrès insensible
La colère à la façon dont elle m'a volé mon mari
Et la colère à la façon dont elle l'a éloigné de moi

Je marche avec la perte...
la perte de son intelligence
la perte de sa compagnie et d'un confort partagé
la perte de mon partenaire de vie
Et la perte de nos rêves de passer nos années d'or ensemble.

Je marche avec tristesse...
tristesse quand je me rends compte de tout ce qui est perdu
tristesse chaque fois qu'il a de plus en plus de difficulté à trouver les mots
tristesse quand je vois qu'il ne peut plus participer aux activités qu'il aimait
Et une grande tristesse quand je me rends compte que ce ne sera jamais mieux.

Mais...
Je marche également avec de la gratitude...
gratitude que d'autres marchent avec moi
gratitude pour ma famille qui me soutient et me donne de la force
gratitude pour mes amis qui comprennent et me tiennent compagnie
Et de la gratitude pour tous les gens merveilleux qui se soucient de moi.

Je marche avec de la joie...
joie pour le rire que nous partageons encore
joie pour les promenades que nous pouvons faire ensemble
joie qu'il semble content et qu'il est bien soigné
Et de la joie pour l'amour qui nous lie encore.

Je marche avec de l'espoir...
espoir que sa nature douce restera
espoir que je serai en mesure de continuer à le soutenir
espoir que nous aurons de la paix en dépit du rythme effréné de cette maladie
Et l'espoir que la recherche permettra de découvrir les causes et les remèdes efficaces - Bientôt, j'espère, très bientôt.

Ma fille, Karen Boily, qui marche aussi, a ajouté les lignes suivantes :

Nous marchons avec du courage...
le courage de suivre ce chemin que nous n'avons pas choisi
le courage de témoigner de cette tragédie impardonnable
le courage de choisir la gratitude malgré les défis trop évidents
le courage d'affronter la réalité quotidienne de la perte progressive de cette personne qu'on aime
Et le courage d'espérer à un meilleur avenir.

ÉTATS GÉNÉRAUX

Pour l'acceptation réciproque

Un café citoyen a rassemblé des membres des communautés africaines francophones du Manitoba. L'atmosphère était à la revendication constructive.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Plus d'une vingtaine de personnes, issues de différentes communautés africaines francophones, se sont réunies à l'Université de Saint-Boniface le 16 mai pour un café citoyen. Cette rencontre était organisée le cadre des États généraux de la francophonie manitobaine.

La discussion a tourné autour de différents thèmes comme l'inclusion, l'éducation, l'accès à l'emploi. Les participants ont identifiés plusieurs défis auxquels la francophonie d'ici est confrontée – ou plutôt plusieurs « problèmes », « car "défi" est un euphémisme pour parler de "problème", faisait remarquer un intervenant. Disons les choses comme elles sont. »

À la question « Ressentez-vous un sentiment d'appartenance à la francophonie manitobaine? », la réponse générale des participants peut être résumée par les mots suivants : « Oui, mais… ». Selon les personnes présentes, il y a encore du chemin à faire pour une meilleure acceptation des différentes communautés qui forment la francophonie manitobaine d'aujourd'hui.

« La discrimination existe, rappelle un participant. Les gens utilisent l'arme du silence pour y faire face. Mais plus on se tait, plus on se détruit. » « Je ressens une certaine exclusion au niveau de l'intégration, une non-acceptation de la part des Franco-Manitobains », lance un autre.

Intégration ou insertion

« Je souhaiterais que d'ici 2035 mes enfants ne s'identifient plus comme nouveaux arrivants. Actuellement même ceux de la deuxième génération sont encore identifiés comme nouveaux arrivants, même nos enfants qui ont bénéficié des mêmes conditions d'éducation que les Manitobains. C'est quand même un choc. »

« L'école a un grand rôle à jouer pour la socialisation, l'acceptation des différentes cultures. Mais en ce moment le système vise plus à nous intégrer dans la société d'accueil dans le sens de "devenir ce que la société d'accueil veut qu'on devienne". Alors que l'école devrait être un lieu de confluence des différents apports de la francophonie. »



photo : Camille Gris Roy

Jacob Atangana-Abe était l'animateur du café citoyen du 16 mai.

Pour les participants dans le processus d'intégration, il est important de pouvoir aussi garder sa culture d'origine et la partager, la faire comprendre. Ainsi un intervenant préférait parler « d'insertion plutôt que d'intégration ». « Pour moi le mot "intégration", ça revient à "assimilation". Or ce qu'on recherche, c'est l'idée d'acceptation réciproque. »

« Nous sommes Africains francophones d'abord, et nous voulons nous démarquer en ce sens. Être visibles en tant qu'Africains. Pourquoi les immigrants d'Asie réussissent-ils mieux à s'insérer que nous, tout en gardant leur culture? »

« C'est aussi notre responsabilité de nous affirmer, reconnaît un autre participant. Nous sommes assez timides. On se cache derrière la francophonie. Mais il ne faut pas attendre que la Société franco-manitobaine (SFM) vienne cogner à notre porte. C'est aussi à nous d'aller le faire. »

En fin de compte, c'est la question de « la minorité dans la minorité » qui se pose ici. « Les Franco-Manitobains ont lutté pour ne pas se faire écraser par les anglophones, soulignait un intervenant. Mais il faut aussi qu'ils nous laissent notre place et qu'on ait les mêmes chances de participer à la vie sociale, politique, communautaire. »

Pas juste des slogans

La vision générale des participants est donc une vision d'inclusion – « une réelle inclusion; que ça cesse d'être un slogan » – et les efforts sont à faire de tous les côtés pour travailler dans ce sens.

« Il faudrait qu'on redéfinisse la francophonie, l'identité d'être francophone, suggère alors un intervenant. En ce moment c'est comme s'il y avait deux définitions : les Franco-Manitobains et les francophones du Manitoba. Comme s'il y avait différents standards de la francophonie. Mais ce qu'on veut, c'est englober la multitude. Que la francophonie soit plurielle et multiculturelle, mais unie aussi. Actuellement la francophonie est exclusive, on la veut inclusive. »

Inclusive et égalitaire. Puisque les immigrants francophones contribuent à la vitalité de la francophonie d'ici, ils doivent bénéficier des mêmes conditions que les autres francophones. « On nous parle sans cesse de "l'élargissement de l'espace francophone" – voilà un autre slogan, note une personne présente. Cet élargissement a eu lieu grâce aux immigrants. Par exemple : en 1990 il y avait six Congolais au Manitoba, il y en a maintenant plus de 2000.

« Mais ce beau slogan, qu'est-ce que ça signifie réellement : ça signifie attirer des chiffres pour avoir plus de fonds. Cependant il faut que ces fonds soient utilisés pour tout le monde en retour, et qu'ils soient mis au profit des gens qui ont collaboré à l'élargissement de la francophonie du Manitoba. »

« On veut être une valeur ajoutée et non une valeur numérique », résument plusieurs participants.

LE 20 MAI : LES 102 ANS DE LA LIBERTÉ

LA LECTRICE PAR EXCELLENCE

« La Liberté m'a accompagnée toute ma vie! »

Sans conteste possible, Marie-Ange Boulet est LA lectrice par excellence de *La Liberté*. L'aînée de Frédéric Marion et de Marie-Anne Barnabé est non seulement née avant le journal, le 25 mars 1913, mais elle a réellement grandi avec le journal.

Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca

« Toute ma vie j'ai eu une connexion avec *La Liberté*. Mon père était un grand liseur de français et d'anglais. Pas ma mère, mais elle lisait quand même les nouvelles qui touchaient notre village de Saint-Jean-Baptiste. Et quand il y avait des contes dans *La Liberté*, elle nous les lisait. Elle était vraiment quelque chose ma mère. Elle chantait bien, aussi. »

Dès son jeune âge, Marie-Ange se découvre, grâce à ses frères et sœurs, une vocation d'enseignante. À 19 ans, elle fréquente l'École normale à Winnipeg, puis elle entame sa carrière à la petite école Fillion de Saint-Jean-Baptiste. « Les premières années que j'ai enseigné, j'apportais *La Liberté* à l'école. Je leur lisais des choses du journal. Et parfois je faisais écrire les enfants pour qu'ils envoient leurs lettres à *La Liberté*. »

Elle n'a pas pu utiliser le journal pour ses prochains postes, Sainte-Anne et Aubigny, parce que « là où je pensionnais, les gens ne recevaient pas *La Liberté* ». Par contre une fois à Sainte-Élizabeth, « là je recevais *La Liberté* et je l'utilisais pour les classes. Aux enfants, je leur lisais les contes qu'il y avait dans le journal. »

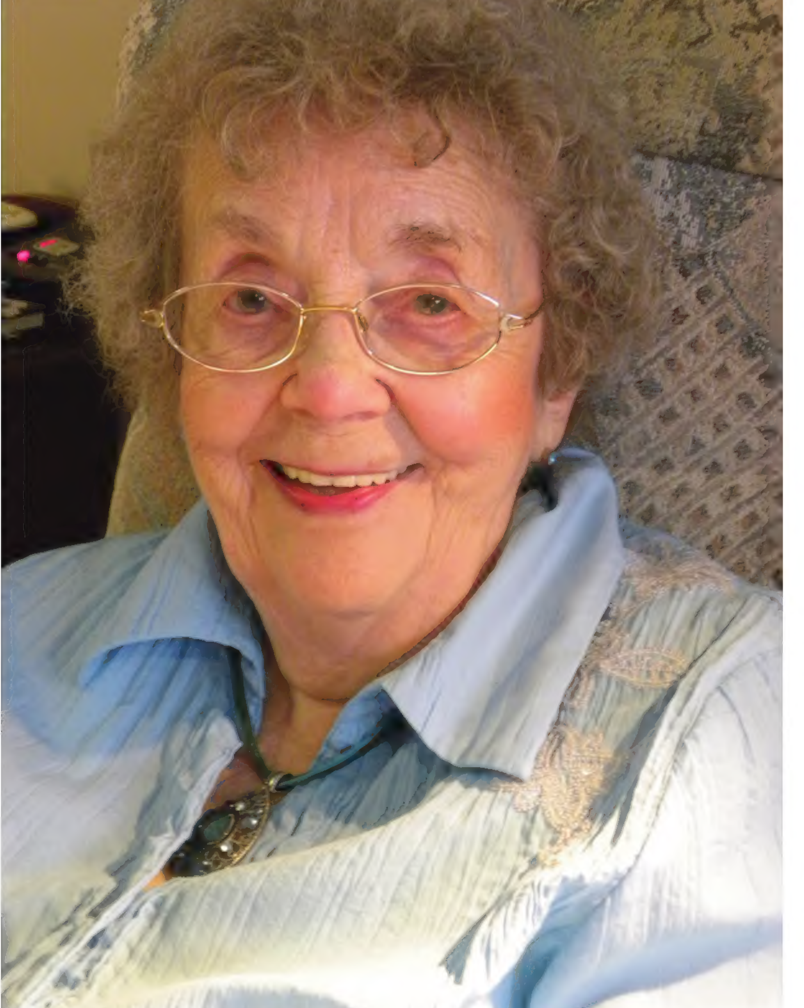


photo : Bernard Bocquel

Marie-Ange Boulet, née Marion, fidèle lectrice de *La Liberté*, sa compagne des mercredis.

Marie-Ange Marion épouse Armand Ayotte en 1938. Dans les années 1950, le couple est copropriétaire du magasin général de Sainte-Elizabeth. En 1959, son mari décide de devenir agent d'immeubles. « Quand on est arrivé en ville, j'ai pris *La Liberté* tout de suite. Il y avait des articles sur l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba et ça m'intéressait beaucoup. Aussitôt à Saint-Boniface j'ai repris l'enseignement, à l'école Marion, juste avec des filles. J'utilisais dans *La Liberté* ce que je pouvais pour les enfants des grades 4, 5 ou 6. »

Elle arrête abruptement son métier en 1968, car elle ne voulait plus en aucun cas enseigner une autre année « à des hauts grades à l'école Provencher. C'était en plus la première année où les garçons et les filles étaient ensemble! »

Mais jamais il ne lui serait venu à l'esprit de rompre son lien avec *La Liberté*. « En ville on recevait *La Liberté* à notre nom. J'ai toujours trouvé quelque chose qui m'intéressait. Ça me donnait un contact avec les paroisses. Toutes les paroisses m'intéressaient. Sauf celles de la Saskatchewan, quand c'était encore ***La Liberté et Le Patriote***. Là, maintenant, je ne manque jamais de lire la chronique religieuse. »

Après le décès d'Armand Ayotte en 1993 et neuf années de veuvage, Marie-Ange se remarie à l'âge de 90 ans avec Félix Boulet, qu'elle perd à 99 ans. Depuis, elle vit au Manoir de la Cathédrale à Saint-Boniface, où l'a suivi son journal de cœur.

« Je n'ai jamais pensé ne plus m'abonner à *La Liberté*. Je n'ai jamais trouvé qu'elle était chère. Il y en a qui la trouvent chère, mais moi je la manquerais beaucoup si je n'étais pas capable de la voir. J'ai mes habitudes. Le mercredi, c'est moi et *La Liberté*. Une fois que je l'ai lue, je la passe à un monsieur Paul Rivard. Lui la donne ensuite à une dame. Je ne sais pas si elle la passe ensuite à d'autres, mais c'est bien possible. »

L'arme secrète de *La Liberté* : le projet Peel

Depuis sa vingtaine, Marie-Ange Boulet est hantée par l'odeur des lilas en fleur. Dans ses souvenirs de Saint-Jean-Baptiste vibre encore le drame du décès de l'adolescente Flore-Alice Lauzé, morte suite à une opération à l'Hôpital Saint-Boniface.

« Si on en a eu des larmes! Le corps avait été exposé, comme ça se faisait dans le temps. Il y avait des fleurs. C'était dans le temps des lilas. La mère avait fait une dépression. C'était son bébé. Depuis, je ne suis plus capable de sentir les lilas. »

Des souvenirs marquants, que le passage des multiples décennies ne permet plus à la centenaire de dater avec précision. Il a suffi d'aller sur le site de *La Liberté*, de cliquer sur « La Liberté numérisée » par les experts albertains du projet Peel, puis de taper « Flore-Alice Lauzé » pour qu'apparaisse à l'écran un article du 16 juin 1937, écrit le 31 mai 1937 par « Une compagne du Xe grade, Couvent de Saint-Jean-Baptiste ».

C'est avec émotion que Marie-Ange Boulet a ainsi pu relire un texte qui n'a pas manqué de la toucher à nouveau, dont cette phrase destinée à la morte : « Pendant qu'au foyer paternel tant aimé tu reposes calme et sereine dans un blanc cercueil, entourée et couverte des fleurs printanières que le bon Jésus a fait éclore pour en parer ta dépouille mortelle, ton âme plus heureuse, sous la main du divin Jardinier s'épanouit comme un beau lys dans les célestes parterres. »

Lorsque les lilas refleuriront d'ici quelques jours, Marie-Ange Boulet se souviendra que la commotion qui secoua son village natal s'était produite à la toute fin de mai 1937. Et que la floraison des lilas est peut-être plutôt en retard cette année.

LE 20 MAI : LES 102 ANS DE LA LIBERTÉ

Des témoignages sur le projet Peel

« Le projet Peel. J'adore. Lorsque je visite, je ne peux m'arrêter. J'ai trouvé l'article du mariage de mes parents, description de sa robe, entre autres. C'est magnifique! J'ai partagé avec mes sœurs.

J'ai partagé avec ma marraine ainée ses écrits lorsqu'elle était à l'école toute jeune. Des articles de ses parents...de mes grands-parents. Je trouve des nouvelles qui me rapportent à l'époque de mes parents et grands-parents, des commerces de nos familles de mon époux et moi, des faits historiques de nos villages.

Je trouve des morceaux du casse-tête de notre histoire. Je cherche sous leur nom, sous le nom du village, sous des dates, c'est merveilleux!! Mon époux Raymond y fouille aussi chaque soir!

Merci pour le projet Peel. Je ne peux compter combien de mes cousines disent "où as-tu trouvé ça?" Ça me fait plaisir de partager...le projet Peel. »

Nicole Forest Lavergne, Saint-Pierre Jolys

« J'ai fais de la recherche sur mon oncle, Normand, qui est décédé plusieurs années avant ma naissance. Évidement, on ne s'est jamais rencontré, mais il y a encore bien du monde qui se souviennent de lui, et qui m'en ont parlé.

Pour moi, ces recherches me donnent un peu la chance de le connaître; c'est comme si je suivais ses aventures de semaine en semaine, d'évènement en évènement. En ligne, j'ouvre une petite fenêtre sur la vie qu'il a vécue, et je n'aurais jamais eu cette vitrine sans le projet Peel. »

Jocelyne Nicolas, Winnipeg

Sans les archives Peel, il n'y aurait pas de Tome 3 de ***l'Histoire du Manitoba français, De Gabrielle Roy à Daniel Lavoie (1916-1968)***. Et les prochains (Tomes 4 et 5). C'est aussi simple et aussi élémentaire que cela, il faut le dire.

Merci à *La Liberté* 2013 d'avoir pensé à cette initiative, qui fait revivre le passé sous toutes sortes de dimensions. On lit et on touche le passé et l'Histoire. Une entreprise de mémoire + un travail de bénédiction = Merci!!!!

Jacqueline Blay, historienne, Winnipeg

L'avis de l'abonné Léo Forest

Il n'est pas rare qu'à l'occasion d'un renouvellement d'abonnement, un fidèle abonné écrive sur l'enveloppe un petit commentaire appréciatif. De Montréal voilà quelques semaines, Léo Forest a ajouté une petite note qui nous est allée droit au cœur : « Journal de qualité impressionnante ».


photo : Gracieuseté Christine Forest
Léo Forest, de Montréal, fidèle abonné.

Léo Forest, né en 1933 à Saint-Malo, élève des jésuites au Collège Saint-Boniface (Conventum de 1953) parle d'expérience. Le titulaire d'une maîtrise en service social de l'Université du Manitoba a quitté le Manitoba en 1977 pour la ville de Québec, alors qu'il était gérant régional du programme Nouveaux Horizons destiné aux aînés. Sa carrière avec le gouvernement fédéral l'amène ensuite à Ottawa, à Hull.

Lecteur de *La Liberté* alors qu'il vivait au Manitoba, il renoue sa fréquentation avec l'hebdomadaire dans les années 1990. « Le journal me garde en contact avec le pays natal. J'admire les gens qui continuent à se battre pour le français au Manitoba. Du monde comme Mariette Mulaire. J'admire cette femme, son énergie. Ce qu'elle fait pour la francophonie, ça m'enflamme, ça me console. Je trouve merveilleux ce qui arrive, comme l'Association des municipalités bilingues.

«Le français, je le chéris, par respect pour mes ancêtres qui se sont battus et qui parlaient un français châtié. Et je peux dire que des petits journaux, j'en ai lu à Québec, au Québec, en Outaouais, à Ottawa. Et je trouve que *La Liberté* est supérieure à tous ces hebdos que j'ai pu lire. Le contenu est tellement riche, tellement pertinent et vraiment bien écrit. »

B. B.

POLITIQUE FÉDÉRALE

François Catellier : dans l'esprit de la famille

François Catellier souhaite obtenir la nomination conservatrice dans la circonscription de Saint-Boniface-Saint-Vital. L'entrepreneur originaire de La Rochelle, qui réside au Parc Windsor, est président de Golden Meadow International, une entreprise de consultation agricole. L'investiture aura probablement lieu en juillet. François Catellier cabale avec énergie pour obtenir l'appui des Bonifaciens conservateurs. Portrait d'un francophone engagé.



photo : Daniel Bahuaud

François Catellier : « Je me concentre sur la nomination. Si je l'obtiens, alors seulement je lancerai ma campagne électorale. Daniel Vandal, le candidat libéral, est très connu. Je devrai en tenir compte. Mais avant tout ça, il faut être nommé candidat. Une chose à la fois! »

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« C'est un rêve d'enfant de pouvoir participer à la vie politique. Mon père, Gabriel Catellier, a été conseiller municipal pendant 23 ans dans la Municipalité de De Salaberry. Il a contribué à la réalisation de nombreux projets, comme la construction du Chalet Malouin à Saint-Malo. C'est un beau legs, ça. Son exemple m'a fait comprendre qu'on pouvait redonner à sa communauté en étant politicien.

« Mon grand-père, Lucien Catellier, était un conservateur convaincu, et une autre source d'inspiration. Il était un des grands entrepreneurs dans la région de La Rochelle. En plus de cultiver la betterave à sucre, il a été parmi les premiers à encourager la production de pois verts pour la consommation humaine. Il récoltait les pois verts alors qu'ils étaient encore sur la vigne, avec une machine aratoire spécialisée. Ensuite, une deuxième machine séparait les pois des gousses. Il transportait ses pois à Winnipeg, chez Canada Packers, où ils étaient mis en cannettes.

« Pour l'époque, mon grand-père était un visionnaire. Son conservatisme venait du fait que le Parti conservateur encourageait les entrepreneurs à opérer sans trop d'obstructions. C'est une valeur que je partage. Le gouvernement Harper a réduit les taxes pour les particuliers et les petites et moyennes entreprises, qui sont des stimulateurs économiques importants, à Saint-Boniface et dans nos municipalités bilingues. Le gouvernement Harper a bien géré le ralentissement économique récent. Il encourage le développement économique, mais sans trop s'ingérer.

« J'apprécie cette philosophie, parce qu'elle s'étend aux particuliers et aux familles. Je suis catholique pratiquant et très pro-vie. Le Parti conservateur nous accorde la liberté de choisir ce qui est important pour nous. Les candidats ne se font pas dire qu'ils doivent prendre position sur l'avortement. »

« À l'heure actuelle, je crois que nous sommes quatre à vouloir représenter le Parti conservateur à Saint-Boniface. Je ne connais pas les autres. Mais j'aime l'idée d'avoir plusieurs candidats pour mousser l'intérêt des partisans. C'est la preuve d'un grand intérêt. Si on peut remplir une salle au Centre des congrès, ça stimulera le momentum déjà bien avancé à Saint-Boniface.

« Mes chances sont excellentes, je crois. Ça fait trois semaines que je cabale et les gens que je rencontre sont enthousiasmés. Saint-Boniface-Saint-Vital est un grand comté. Un comté baromètre qui représente bien le Canada. La proportion de francophones, d'anglophones et d'immigrants est la même qu'au Canada dans son ensemble. Le fait que je sois francophone est positif. Dans mon cheminement professionnel, le fait de parler français m'a ouvert des portes. C'est une valeur ajoutée. Évidemment l'anglais m'a également été très utile. Je crois que je pourrais bien représenter tous les électeurs de la circonscription, qu'ils viennent du Vieux Saint-Boniface ou qu'ils soient de Southdale. »

EN TOILE DE FOND DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Aux fervents de rallumer le flambeau

Qu'est-ce qu'une communauté? Aux yeux de deux religieuses Oblates, Cécile Fortier et Angéline Courcelles, c'est avant tout d'être imprégné d'un esprit missionnaire.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Dans la réflexion collective enclenchée par les États généraux de la francophonie, les Franco-Manitobains emploient plus que jamais le mot « communauté ». On parle des communautés scolaires, rurales, urbaines, de jeunes et d'aînés, et plus encore. Il y aurait aussi la communauté francophone en général.

Pour la supérieure des sœurs Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, Cécile Fortier, et la sœur Oblate Angéline Courcelles, le mot "communauté" a toujours été facile à comprendre, puisqu'il a ses origines dans la foi chrétienne.

« Les premières communautés étaient celles de l'Église primitive, rappelle Cécile Fortier, qui fête ses 60 ans de vie religieuse. Les premiers chrétiens se rassemblaient formellement en assemblées – églises – parce qu'ils répondaient à un même appel de Dieu. Comme ils avaient la même mission, celle d'annoncer l'Évangile, leur unité était bien exprimée par le mot "communauté". Tous, laïcs et religieux, étaient nourris par la même communion, le même appel de partager leur foi, sans crainte. »

Missionnaire oblate depuis 1954, Angéline Courcelles élabore : « L'expression "communauté" n'est jamais disparue du vocabulaire religieux. Mais elle a glissé dans l'usage commun. Étant si orientés sur leur foi chrétienne, les Canadiens français se sont mis à parler de leurs villages en termes de "communautés". Un village "canayen" tournait autour de la vie paroissiale, de la communauté chrétienne. »

Si tous les fidèles étaient réunis en communautés, il n'empêche que les religieux ont continué de se réunir en communautés particulières, chacune dotée de sa vision particulière. Angéline Courcelles explique :

« Les communautés religieuses ont beau avoir la même grande mission chrétienne, elles ne se ressemblent pas toutes. Nous avons un esprit bien à nous. J'ai été éduquée à Sainte-Agathe par les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Quand j'ai rejoint les Missionnaires Oblates, c'était un choc culturel, tant la façon de faire des deux communautés étaient différentes. »

Cécile Fortier est du même avis. « Nous sommes la première communauté religieuse fondée au Manitoba. En 1904, Mgr Adélard Langevin, l'archevêque de Saint-Boniface, nous a donné le mandat d'enseigner la religion et le français dans les écoles des paroisses et des missions. La foi et la langue se soutenaient mutuellement.

« Bien sûr, d'autres communautés contribuaient à la même mission de transmettre la foi et de maintenir le fait français. Il y avait les sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, sans oublier les pères Oblats ou encore les jésuites. Sans ces communautés, je doute que la francophonie aurait survécu l'époque entre 1916 et 1967 lorsque l'enseignement du français était illégal. »

Angéline Courcelles garde des souvenirs vivaces de la période de la résistance. « Nos journées scolaires étaient plus longues d'une heure, pour permettre aux religieuses à Sainte-Agathe de nous donner des cours de français. Ça prenait un esprit d'engagement, de dévouement pour y arriver. Il fallait un esprit vraiment missionnaire. »

« Les sœurs étaient profondément convaincues de leur mission, renchérit Cécile Fortier. En travaillant d'arrache-pied, elles nous ont légué un héritage précieux, le français. Mais la francophonie d'aujourd'hui a-t-elle conservé cet esprit missionnaire? Je ne le sais pas. Beaucoup de jeunes, de parents, et même des aînés ne considèrent pas la langue comme un héritage d'une grande valeur. »

Angéline Courcelles : « C'est au noyau toujours fervent de francophones, ceux dont le souvenir des luttes a été bien transmis d'une génération à l'autre, de rallumer le flambeau, d'être missionnaires de la langue et aussi de la culture. C'est un défi. Mais aujourd'hui, les francophones de souche ont des alliés, comme les francophiles. Il faut les inviter à la table et faire en sorte qu'ils se sentent membres à part entière de notre communauté. Ils ont appris la langue. Il faut qu'ils puissent goûter à notre vie culturelle, y participer pleinement et y contribuer. L'ironie, c'est que par leur nombre, et l'engagement qu'on pourrait allumer en eux, ce sont eux qui pourraient nous aider à assurer notre avenir. »



photo : Daniel Bahuaud

Angéline Courcelles et Cécile Fortier. Pour une réflexion missionnaire.

GESTION SCOLAIRE EN COUR SUPRÊME

Les Franco-Yukonnais n'ont encore rien perdu

À priori, les juges de la Cour suprême se sont unanimement prononcés contre les parents du Yukon qui veulent décider qui peut fréquenter leur école. Mais en réalité les juges suprêmes ont laissé la porte grande ouverte.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Dans une décision unanime prise le 14 mai, la Cour suprême du Canada a renvoyé à la Cour de première instance du Yukon la cause qui opposait la Commission scolaire francophone du Yukon et le gouvernement du Territoire.

« Les Franco-Yukonnais, qui n'ont qu'une école, l'école Émilie-Tremblay, réclament depuis 2009 le droit d'admettre des élèves immigrants ou francophiles, même s'ils ne sont pas techniquement des ayants droit à l'éducation en français, rappelle Me Mark Power, expert en droit constitutionnel. Pour eux, c'est le retour à la case départ. Ces parents ont lutté sans avancer. Ils devront attendre encore au moins deux ans pour qu'une décision soit prise à nouveau. »

Pourtant en 2011, la Cour de première instance du Yukon avait tranché en faveur des francophones. « Le juge Vital Ouellette avait déclaré que les minoritaires sont les mieux placés pour décider quels jeunes peuvent fréquenter leurs écoles, explique Me Power. Mais la Cour d'appel du Yukon a déclaré en février 2014 que ce juge d'origine franco-albertaine n'avait pas été impartial. Elle a conclu qu'il avait fait preuve de partialité parce qu'il avait milité pour les commissions scolaires franco-albertaines. La Cour suprême du Canada est venue confirmer ce jugement. C'est chose extrêmement rare. »

Résultat : le pouvoir de gérer les admissions scolaires à l'école Émilie-Tremblay relève toujours du gouvernement territorial de Whitehorse. Cependant, la Cour suprême du Canada a souligné que bien que ce pouvoir appartienne aux Territoires et aux Provinces, il pouvait être délégué aux commissions scolaires.

« C'est le cas en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, précise Me Power.

La présidente de la Fédération des communautés francophones et Acadienne (FCFA), Marie-France Kenny, reconnaît que la Cour suprême du Canada n'a pas tranché de façon définitive sur une « question de fond ». « Est-ce que c'est le conseil scolaire ou le gouvernement provincial ou territorial qui a le dernier mot sur qui a le droit de fréquenter l'école de langue française? L'enjeu n'est pas mince, considérant le nombre croissant d'immigrants dans nos communautés qui, s'ils ne sont pas citoyens au sens de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, sont francophones et devraient pouvoir fréquenter nos écoles. »



Archives La Liberté

Me Mark Power : « Les parents franco-yukonnais ont lutté sans avancer. Ils devront attendre encore au moins deux ans pour qu'une décision soit prise à nouveau. »

La FCFA garde toutefois espoir, puisque la Cour suprême pourrait bientôt accepter d'entendre un appel déposé par la communauté franco-ténoise concernant les écoles de Yellowknife et de Hay River.

« La bonne nouvelle dans tout cela, c'est que le Yukon s'est engagé à agrandir l'école Émilie-Tremblay. Il respecte ainsi l'esprit de la décision du 23 avril (*voir la page A3 de* ***La Liberté*** *du 29 avril au 5 mai*) de la Cour suprême du Canada dans le cas de l'école Rose-des-Vents de Vancouver. On espère bien que le gouvernement du Yukon va respecter son engagement. »

LA DÉFINITION DE « FRANCOPHONE »

La poursuite de la SFM entendue en 2016?

La première audience de la poursuite juridique intentée par la Société franco-manitobaine pour élargir la définition de « francophone » aura lieu fin 2015 ou encore au début 2016.

C'est du moins ce qu'indique Anne Tardif, avocate du cabinet CazaSaikely d'Ottawa qui représente la SFM, dans un courriel du 21 avril au président-directeur général de l'organisme, Daniel Boucher :

« Notre dossier de preuve, incluant sept affidavits et quatre rapports d'experts, a été signifié aux procureurs le 10 avril. Nous attendons que les procureurs de la Couronne nous écrivent pour conclure un échéancier raisonnable pour le reste de la procédure. »

Le gouvernement canadien devra indiquer à la SFM la preuve sur laquelle il élaborera son argument. La SFM devra par la suite préparer, si nécessaire, des contre-interrogatoires pour les témoins. Ensuite « nous préparerons les mémoires écrits et fixerons des dates pour l'audience. Nous anticipons que le tout sera conclu avant la fin de l'année, mais il se peut que le tout tombe début 2016, dépendant des disponibilités des témoins, des avocats et de la Cour. »

L'avis de motion de la SFM a été présenté à la Cour fédérale le 27 février. La SFM veut changer la définition étroite de la francophonie employée présentement par les instances fédérales, notamment le Conseil du Trésor et Statistique Canada.

Daniel Boucher constate : « C'est un jeu de patience. Mais qui en vaudra la peine si on parvient à faire changer la définition. En ce moment, pour être francophone reconnu par le fédéral, il faut être né au Canada de deux parents francophones. Ça ne reflète pas du tout notre réalité de 2015. »

D. B.



VILLE DE WINNIPEG
AVIS PUBLIC OFFICIEL
LUTTE CONTRE LA MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME

Avis vous est par les présentes donné que la Direction de la forêt urbaine de la ville de Winnipeg entrera dans les propriétés privées afin d'exécuter le programme de gestion de la maladie hollandaise de l'orme. Le personnel ou les mandataires de la ville sont autorisés à entrer dans les propriétés privées en vertu de la *Loi sur la protection de la santé des forêts*.

La ville de Winnipeg s'efforce de réduire la propagation de la maladie hollandaise de l'orme dans les limites de son territoire à l'aide du programme de gestion de la maladie hollandaise de l'orme. L'accès à la propriété privée est nécessaire aux fins suivantes : surveiller les ormes malades ou dépérissants, effectuer l'inventaire des ormes et recenser les ormes dépérissants ou malades devant être enlevés.

Le programme de gestion de la maladie hollandaise de l'orme en vigueur comprend l'élimination des ormes morts, dépérissants ou malades des propriétés publiques et privées. Les ormes voués à être enlevés dans le cadre de ce programme seront marqués d'un ruban ou de peinture orange et seront enlevés gratuitement par la Direction de la forêt urbaine.

Veuillez noter que la *Loi sur la protection de la santé des forêts* interdit :

- l'entreposage du bois d'orme comme bois de chauffage;
- l'émondage des ormes entre le 1er avril et le 31 juillet.

Engagez-vous dans la lutte contre la maladie hollandaise de l'orme : signalez les ormes suspects au service à la clientèle 311 de la ville de Winnipeg à l'adresse électronique **311@winnipeg.ca** ou par la poste à : Direction de la forêt urbaine, Service des travaux publics, 1539, rue Waverley, Winnipeg (Manitoba) R3T 4V7.

Pour plus de renseignements sur le programme de gestion de la maladie hollandaise de l'orme de la ville, visitez le site Web **http://www.winnipeg.ca/publicworks/Forestry/ded.asp**.

Nous remercions les citoyens et les citoyennes de leur collaboration.





Directeur du Service des travaux publics



photo : Gracieuseté professeure Adriane Porcin

Centenaire de la Faculté de droit : d'autres avancées sont possibles

La Faculté de droit de l'Université du Manitoba a souligné, le 7 mai à Government House, la clôture de son année centenaire. Avocats, anciens étudiants, professeurs à la retraite et professeurs à la faculté étaient au rendez-vous.

Professeur à la faculté, Gerald Heckman est heureux d'avoir pu souligner le centenaire. « On peut être fiers des avancées qui ont pu se faire depuis sa fondation. Les francophones, en particulier. Depuis 2010, la faculté offre des cours en français. Ces cours visent à équiper nos étudiants afin qu'ils puissent mieux desservir la population francophone du Manitoba, tout en leur offrant la possibilité de consolider leurs connaissances en français juridique. C'est un développement important. Qui sait? Peut-être verrons-nous d'autres progrès. Ma vision serait d'avoir un programme menant à un certificat juridique en français. Ça serait un développement de taille! »

Sur la photo, de gauche à droite, le professeur Gerald Heckman, le chargé de cours Me Philippe Richer, la doyenne de la faculté Lorna Turnbull, le chargé de cours Raymond Hébert et la professeure Me Aimée Craft. À l'extrême droite, Me Roland Penner, procureur général du gouvernement néo-démocrate de Howard Pawley au moment de la crise linguistique de 1983-1984.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.

Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!



OUEST

L'art du rodéo

Élève en 12e année à l'École Saint-Lazare, Gabrielle Fouillard a commencé à pratiquer il y a trois ans un sport extrême peu commun, le rodéo, après seulement trois ans d'équitation.

« J'étais intéressée par les chevaux et une de mes amies voulait faire du rodéo, mais pas toute seule, se souvient Gabrielle Fouillard. Donc j'y suis allée avec elle. »

La jeune élève ne connaissait alors rien du rodéo. « C'était complètement nouveau pour moi. Mais tout le monde a été vraiment gentil et m'a beaucoup aidée, se réjouit-elle. Je me suis fait beaucoup d'amis. »

Outre les amitiés qu'elle a créées au rodéo, c'est aussi l'adrénaline de l'activité qui retient l'intérêt de Gabrielle Fouillard. « Je suis vraiment nerveuse quand je suis prête à rentrer dans l'arène, car le cheval est juste un animal et je ne sais pas comment il va réagir, confie-t-elle. Mais j'aime ça! »

Sur son cheval, Gabrielle Fouillard attrape chèvres et veaux avec une corde. Elle pratique aussi la course de tonneaux. « Ce que je préfère, c'est le *goat tie*, révèle-t-elle. C'est très excitant quand tu cours après la chèvre et que tu l'attrapes! »

Gabrielle Fouillard a par ailleurs participé aux Nationaux de rodéo au Wyoming en juillet 2014, où elle s'est classée 200e sur 1 500 à la course de tonneaux. Elle était arrivée troisième du Manitoba dans cet évènement.

« Le rodéo, ça me rend plus responsable, car il faut prendre soin des animaux, conclut-elle. Il faut aussi beaucoup de courage. Une fois, mon cheval est tombé sur ma jambe. J'ai eu peur, mais je suis remontée dessus. Sinon c'est très difficile de le faire après. J'ai aussi dû faire des discours pour la Manitoba High School Rodeo Association. »



Photo : Gracieuseté Action plus photo
Gabrielle Fouillard.

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

Surboum
4e à 6e
Le mercredi 20 mai
Salle des concerts du Centre du centenaire

Camp Fusion Est
9e et 10e
Le 21 et 22 mai
Camp Falcon Beach Ranch

Camp 4X4
5e et 6e
Du 1er au 3 juin
Camp Winkler

Championnats divisionnaires d'athlétisme
7e et 8e
Le mardi 2 juin
Université du Manitoba

CONSULTATIONS PUBLIQUES, planification stratégique 2016-2020 de la DSFM

École Saint-Lazare
Le mercredi 10 juin 2015 à 18 h

École Jours de Plaine
Le jeudi 11 juin 2015 à 18 h

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
Le mercredi 27 mai, 19 h,
bureau divisionnaire, Lorette

CONGÉS

Le vendredi 12 juin
Congé pour les élèves des écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes, Saint-Joachim, Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaine, Réal-Bérard, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché

Les gagnants de la DSFM au FTJ 2015

PRÉSECONDAIRE

- **Meilleur texte**
  Bronze : École Saint-Joachim - *#DansMonTemps*
- **Meilleurs effets visuels et sonores**
  Mention : École Saint-Lazare – *Restons polis*
  Argent : École Point-des-Chênes – *La guerre jusqu'à la fin*
  Or : École Lagimodière – *L'asile insensé*
- **Meilleur comédien de soutien**
  Bronze : École Christine-Lespérance – *Piedsloose*
  Argent : École Saint-Joachim - #DansMonTemps
  Or : École Lagimodière – *L'asile insensé*
- **Meilleure comédienne de soutien**
  Mention : École communautaire Réal-Bérard - *Les mésaventures de Blanche Neige*
  Bronze : École Précieux-Sang – *Le mentor*
  Argent : École Christine-Lespérance – *Piedsloose*
  Or : Collège Louis-Riel – *C'est la vie*
- **Meilleur esprit FTJ**
  Or : École Pointe-des-Chênes
- **Meilleur comédien**
  Mention : École Précieux-Sang – *Le mentor*
  Argent : École Point-des-Chênes – *La guerre jusqu'à la fin*
  Or : École Lagimodière - *L'asile insensé*
- **Meilleure comédienne**
  Mention : École communautaire Saint-Georges – *Roméo et Juliette de nos jours*
  Argent : École Saint-Agathe – *Au pays des ressorts et des slomos*
  Or : École Lacerte – *l'île Ronie*
- **Prix des juges**
  Argent : École Lagimodière - *L'asile insensé*
  Or : École Christine-Lespérance – *Piedsloose*
- **Prix des techniciens**
  Mention : École Lagimodière - *L'asile insensé*
  Bronze : École communautaire Réal-Bérard – *Les mésaventures de Blanche Neige*
  Argent : École Point-des-Chênes – *La guerre jusqu'à la fin*
- **Meilleure mise en scène**
  Mention : École Lagimodière - *L'asile insensé*
  Bronze : École Saint-Joachim - *#DansMonTemps*
- **Prix populaire**
  Mention : École Saint-Joachim - *#DansMonTemps*
  Bronze : École Lagimodière - L'asile insensé
  Argent : Collège Louis-Riel – *C'est la vie*
  Or : École Point-des-Chênes – *La guerre jusqu'à la fin*
- **Meilleure production**
  Mention : École Pointe-des-Chênes – *La guerre jusqu'à la fin*
  Bronze : Collège Louis-Riel – *C'est la vie*

SECONDAIRE

- **Meilleur texte**
  Argent : Collège Louis-Riel – *Nathalia*
- **Meilleurs effets visuels et sonores**
  Mention : École régionale Saint-Jean-Baptiste – *Deuil*
  Argent : Collège régional Gabrielle-Roy – *Aimer à la folie*
- **Meilleur comédien de soutien**
  Bronze : École communautaire Réal-Bérard – *Incompétence récompensée*
- **Meilleur comédien**
  Mention : École Pointe-des-Chênes – *Bienvenue à Utopia*
  Bronze : Centre scolaire Léo-Rémillard – *Sum Sébastien*
- **Prix des techniciens**
  Or : Collège Louis-Riel – *Nathalia*



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA





PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



CONSEIL SANTÉ

Restauration rapide, nourriture toute prête, télévision et autres écrans qui nous gardent assis chez nous, manque de temps, stress, pollution, engrais et ondes diverses, la modernité peut vite mettre à mal notre santé physique et mentale si on n'y prend pas garde. Pourtant, quel que soit son âge, il suffit juste de quelques gestes simples, quelques bonnes habitudes à prendre!

Voici quelques conseils santé prodigués par les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine.





Chantal Philippot, 8e année, École communautaire Gilbert-Rosset

« Je pense que le plus important, c'est l'exercice. On est supposé d'en faire une heure par jour, n'importe quel exercice. Moi, j'essaie de faire un kilomètre de bicyclette chaque jour et je fais 1 h 30 de natation les lundis et mercredis. Mais on n'a pas besoin de faire une heure tout de suite. On peut commencer lentement, puis faire de plus en plus d'exercice! »

Savannah Fafard, 11e année, École Saint-Lazare

« Pour rester en santé, suivez vos talents, vos rêves et vos cœurs! Les personnes qui n'ont pas confiance en elles, il faut qu'elles regagnent confiance. »



Amy Gudmundson, 5e année, École Jours de Plaine

« C'est toujours bien de manger santé. Moi, j'aime toujours manger des barres de granola qui te donnent de l'énergie. Et si c'est froid dehors, il faut porter un gilet, sinon ça cause beaucoup de rhume! »

OUEST

Les VIC pour une école unie

Chaque mois à l'École La Source, le temps d'une activité, les niveaux n'ont plus d'importance!

« Toute l'école fait des groupes de dix ou 12 avec des élèves de tous les niveaux pour faire des activités ou parler de sujets différents chaque mois, comme des 20 ans de la Division scolaire franco-manitobaine ou encore de l'intimidation, raconte l'élève de 7e année, Shay Kurk. Ce sont nos activités VIC, Valeurs-identité-communauté. »

Les activités VIC aident en effet à réduire l'intimidation à l'école puisque « tous les élèves du groupe sont de différents niveaux, donc on se connaît mieux entre niveaux, affirme Shay Kurk. On se parle plus qu'avant, parfois on mange ensemble et on peut s'aider ».

L'élève de 2e année, Adam Pierreroy confirme que « ça m'aide de connaître les plus grands, par exemple quand c'est difficile de couper quelque chose ou quand je ne sais pas comment écrire quelque chose. Ils sont très gentils! »

Outre la solidarité à l'école, les activités VIC offrent aussi aux plus grands l'opportunité de développer leur *leadership* dans le cadre rassurant de l'école.

« Je suis une leader de mon groupe, car je suis une des plus vieilles, confie Shay Kurk. Donc je dis aux élèves quoi faire et je les apporte aux différentes activités, et ils me suivent. Et s'ils n'écoutent pas pendant l'activité, je suis aussi là pour les appuyer.

« Les activités VIC m'ont permis de voir que j'étais déjà une plutôt bonne leader, car tous les élèves m'écoutent et me suivent. Mais aussi elles m'ont appris comment être une *leader* encore meilleure! », conclut-elle.



photo : Camille Harper-Séguy
Shay Kurk et Adam Pierreroy.

photo : Camille Harper-Séguy
Lors des activités VIC, petits et grands de l'école ont la chance de parler d'intimidation ensemble.



JOURNALISTE

Sous la responsabilité de la rédaction en chef, la personne choisie devra :

- mener des entrevues, rédiger des articles, prendre des photos;
- faire la recherche de sujets d'articles;
- faire le suivi de ses dossiers et assurer une part de la couverture communautaire régionale;
- couvrir des sujets dans différents domaines : politique, communautaire, économique, culturel, etc;
- tourner et monter de courtes vidéos.

Exigences :

- maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression et de respecter des échéanciers serrés;
- disponibilité pour couvrir des évènements en soirée et les fins de semaine au besoin;
- posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- connaissance des logiciels de montage vidéo et de la programmation Web (atout).

Lieu de l'emploi : Saint-Boniface (Manitoba)

Entrée en fonction : dès que possible

Le journal offre un excellent régime d'assurances collectives et une équipe dévouée et dynamique.

Faites parvenir votre candidature à :

Lysiane Romain, directrice par intérim
Journal La Liberté
C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204 237-4823
Courriel : promotions@la-liberte.mb.ca

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s en entrevue seront contacté(e)s.

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913

UN CANADA UNI SANS LA MONARCHIE

Par : Jeffrey J. Cunningham
Jeffrey est un travailleur autonome vivant à Vancouver, Colombie-Britannique, et qui rêve d'une république canadienne unie, forte et sans séparatisme.

Le Canada et l'Angleterre s'intégreraient parfaitement dans la communauté internationale sans la monarchie!

Ce n'est pas par hasard que la grande majorité des nations sont des républiques. C'est le résultat d'une longue marche dans l'inconnu, de tribulations et de sacrifices endurés par l'humanité.

Le premier bénéfice majeur pour le Canada sera le fort dégonflage du mouvement séparatiste québécois, car après un abandon de la monarchie, tout le monde à travers le pays prêtera serment exclusivement à la nation canadienne. Nous prêterons serment d'allégeance les uns envers les autres et cela éveillera un sentiment d'engagement, de responsabilité et d'appartenance en chacun de nous.

Mettons de côté, le temps de lire cet article, les nations autochtones installées sur ce continent depuis des lustres et examinons le fait que les Français sont venus ici avant les Anglais et ont par la suite perdu la guerre coloniale au profit de l'Angleterre et que cette dernière a unilatéralement déclaré sa souveraineté sur la totalité du territoire et y a imposé son régime monarchique. Les guerres s'apparentent aux sports dans lesquels parfois on gagne, et parfois on perd. Prêter le serment d'allégeance au monarque anglais ne fait pas vraiment ressortir le meilleur de nos Canadiens français; cela ne fait que perpétuer le sentiment d'une perte passée.

La France est une grande puissance mondiale et, grâce à la Révolution de 1789, a aboli la monarchie et le parasitisme qui l'accompagnait, et a mis fin à l'*Ancien Régime* (ancien système). La France est alors devenue une source d'inspiration pour le reste du monde. Alors, qu'est-ce que cela signifie pour un « citoyen français libre » de faire toute une route pour venir au Canada, de commencer une nouvelle vie et de se retrouver étiqueté « sujet » du monarque anglais? Qui peut décider comment nos Canadiens français devraient se sentir à l'idée de prêter serment d'allégeance à la monarchie anglaise?

Comme l'histoire de l'humanité l'a montré, la monarchie n'a jamais été un système qui s'exportait. Preuve en est que les monarchies s'effondrent les unes après les autres et, fort heureusement, il est impossible de convaincre une république de se monarchiser.

Qu'attendons-nous ici au Canada? Attendons-nous que les Anglais sortent de leur coma pour se débarrasser de leur monarchie pour nous décider enfin à devenir une république? La monarchie a toujours marché pour les politiciens canadiens. Tous les Premiers ministres ont cherché à occuper la fonction suprême, mais ne se sont retrouvés que Premiers ministres, en charge de la routine quotidienne de la fonction pour, in fine, toucher leurs gros chèques de retraite!

Saluons l'Australie pour s'être dirigée vers un système républicain. Son ancienne Première ministre, Julia Gillard, a eu le courage de faire du républicanisme son programme de campagne, qui visait à abolir la monarchie en Australie. De fait, quand la Reine s'est rendue en Australie, Mme Gillard a eu le courage de ses convictions et a livré son message partisan avec grâce et grandeur tout en refusant de faire la révérence royale. Quel moment inoubliable pour une nation qui va vers la république! Malheureusement, une clique politicienne mal avisée et sexiste a fait tout son possible pour la faire échouer, mais ils ne peuvent pas empêcher l'Australie d'avancer.

Le Canada anglais est convaincu que le mouvement séparatiste s'évaporera de lui-même alors que la monarchie est fermement en place. Mais les faits indiquent que ce mouvement est bien réel et qu'il ne reflue que de temps à autre. Depuis que René Lévesque, le fondateur du parti séparatiste — appelé *Parti Québécois* et premier Premier ministre du Québec provenant de ce parti — a démissionné de la vie politique fin 1985 (Premier ministre du 25 novembre 1976 au 3 octobre 1985), il y a eu cinq Premiers ministres du *Parti Québécois* au Québec et il y en aura sûrement d'autres à l'avenir.

Cela nous amène à la conclusion logique qu'il faut qu'un grand chef charismatique francophone prenne le pouvoir et sorte les monarchistes afin de donner à la majorité des électeurs, sinon à la totalité, assez de motivation pour dire oui à la « souveraineté »! Les tristes conséquences de la séparation du Québec sont son coût exorbitant et insupportable pour les Canadiens et, pire, le fait que les États-Unis profiteront de l'éclatement du Canada pour consolider leur domination.

Le temps passe très vite et nous devons agir de manière décisive. Il faut arrêter une fois pour toutes de pointer faussement et complaisamment du doigt nos amis québécois. Nous devons plutôt ouvrir nos yeux et unir nos efforts pour éliminer la cause réelle de nos maux : la monarchie et ses effets diviseurs sur les Canadiens.

Le 20 mai 2015

Division scolaire RED RIVER VALLEY School Division



Cherche à embaucher

0,50 directeur(trice), 0,50 enseignant(e) (programme internat) BILINGUE (contrat permanent)

Le 8 septembre 2015

INSTITUT COLLÉGIAL DE ST. PIERRE

Institut Collégial de St. Pierre est situé à environ 30 minutes au sud de Winnipeg sur la Route 59. C'est une école secondaire d'immersion française avec environ 60 élèves.

Qualités requises :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba;
- compétences en leadership;
- expérience en adolescence serait préférable;
- entregent et excellentes aptitudes en communication;
- capacité de travailler en équipe;
- motivation personnelle;
- bonne connaissance en technologie;
- certificat en administration scolaire (ou en voie d'acquisition);
- connaissance générale des programmes d'études.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) noms de référence. Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Brittany Pedden, HR Coordinator
Division Scolaire Red River Valley School Division
C.P. Box 400
Morris (Manitoba) R0G 1K0
Courriel : bpedden@rrvsd.ca
Télécopieur : 204-746-2785 • Téléphone: 204-746-2317, poste 2222

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente, jugée satisfaisante par l'employeur, ainsi qu'une vérification récente pour les personnes appelées à travailler auprès de personnes vulnérables, avant d'entrer en poste.

Programme d'isolation thermique des résidences

Approbation — Isolation — Remise





C'est payant d'isoler.

- Rendez-vous chez un entrepreneur ou un détaillant pour obtenir l'approbation préalable de votre projet.
- Installez l'isolant dans votre maison. *Vous pouvez faire vous-même les travaux ou embaucher un entrepreneur.*
- Soumettez les documents exigés pour recevoir une remise égale à une partie du coût des matériaux isolants.

Pour des précisions, parlez à un entrepreneur ou un détaillant dès aujourd'hui. Vous pouvez aussi composer le **1 888 624-9376** (1 888 MBHYDRO) ou visiter **hydro.mb.ca/hip**.



EMPLOIS ET AVIS





La Fédération des parents du Manitoba (FPM) et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sont à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste suivant à temps plein :

Agent(e) à la petite enfance
Contrat 100 %

Dans son rôle, l'agent(e) à la petite enfance sera responsable entre autres, de :

1. l'appui et la formation pour les éducateur(trice)s en petite enfance;
2. l'appui et la formation pour les directions des Centres d'apprentissage et de soins;
3. l'appui et la formation pour les Conseils d'administration des Centres d'apprentissage et de soins; et de
4. l'appui pour les projets en petite enfance.

Pour ce poste, le(la) candidat(e) doit :

- détenir un diplôme en Éducation en jeune enfance niveau III (EJE III);
- démontrer la capacité de planifier, organiser et coordonner des formations continues;
- démontrer des habiletés en gestion de budget;
- démontrer la capacité d'offrir un appui aux intervenants dans la programmation, la planification, l'administration et l'évaluation des programmes des centres;
- avoir une connaissance des statuts et règlements de la Province rattachés aux services de garde;
- avoir d'excellentes habiletés de communication, de *leadership* et de l'entregent;
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- démontrer la capacité de travailler en équipe, de développer et d'entretenir des relations de collaboration;
- démontrer un engagement envers les valeurs de la FPM et de la DSFM et la réussite de leurs projets;
- être flexible;
- avoir une connaissance approfondie du logiciel Microsoft Office et de l'Internet.

Le contrat sera en vigueur du 2 septembre 2015 au 30 juin 2016 avec possibilité de renouvellement.

La rémunération sera en fonction des qualifications et du travail requis.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur lettre de présentation, en plus de leur curriculum vitæ et du nom et des coordonnées de trois (3) références, **avant 12 h, le 5 juin 2015** à :

Madame Josée Chabot
Directrice générale de la FPM
177, rue Eugénie
Winnipeg (Manitoba) R2H 0X9
Courriel : dg@lafpm.com
Téléphone : (204) 237-9666 poste 202 • Télécopieur (204) 231-1436

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. Les personnes retenues pour ces contrats devront soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur et compléter la Demande de vérification du registre concernant les mauvais traitements, avant le début des contrats.

Postes à combler



Enseignant(e) - Arts ménagers
Contrat permanent 20%

Enseignant(e) – Cours et niveaux variés
Contrat temporaire 80 %
Contrat permanent 20 %

Nicole Nicolas, directrice
École régionale Saint-Jean-Baptiste
Tél : (204) 758 3501
Date limite : le 26 mai 2015

Enseignant(e) – 5e et 6e année
Contrat permanent 100 %

Trisha Dubé, directrice
École communautaire Saint-Georges
Tél : (204) 367-4224
Date limite : le 26 mai 2015

Enseignant(e) – cours et niveaux variés
Contrat permanent 41 %
Contrat temporaire 9 %

Raymond La Flèche, directeur
École Pointe-des-Chênes
Tél : (204) 422-5505
Date limite : le 26 mai 2015

Enseignant(e) – maternelle
Contrat temporaire 100 %

Diane Poiron-Toupin, directrice
École communautaire Gilbert-Rosset
Tél : (204) 379-2177
Date limite : le 26 mai 2015



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

DIVERS

ENTREPRISE SMALL AND TALL offre un service d'entretien des cours incluant le nettoyage des gouttières, des fenêtres et la tonte des gazons. Contactez-nous au 204-798-5292 ou par courriel à SmallAndTallEnterprsies@gmail.com pour plus d'information.
314-

RECHERCHE

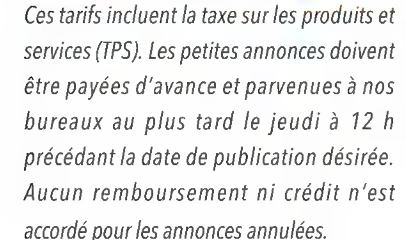
NOUS CHERCHONS UN(E) GARDIEN(NE) à Sainte-Agathe, pour nos deux garçons. Les heures peuvent varier, environ 50 à 60 heures par mois. Contactez Louane pour plus d'information 204 990-5832.
309-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

À LOUER

PETITE CHAMBRE À LOUER : bel environnement. Maison partagée avec le propriétaire. 300 $ par mois avec une caution de 150 $ ou 25 $ la nuit (arrivée à 21 h et départ à 11 h). Le propriétaire possède un chien. Stationnement disponible. La maison est pour non fumeur. Ni drogue, ni alcool. La maison est à Saint-Pierre-Jolys près de toutes les commodités. Appelez le 204 433-3253.
313-



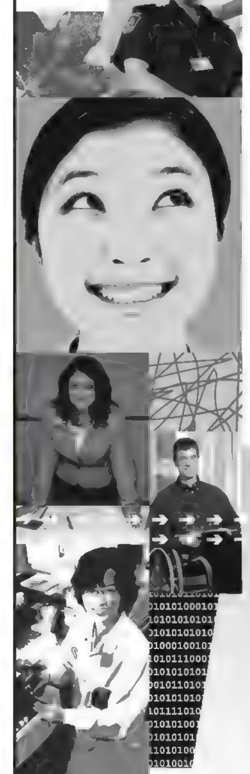
À VENDRE



MAISON À VENDRE : 551 rue Saint-Jean-Baptiste, deux étages, 1 200 pi², 4 chambres à coucher, sous-sol partiellement fini. Grande cour clôturée, garage, stationnement pour 3 voitures. Tél. : 204 235-1634.
310-



MAISON À VENDRE : (bi-level) à Southdale, très bien entretenue, multiples rénovations, même propriétaire depuis 37 ans, grand lot de coin, arbres fruitiers, près des écoles anglaises, françaises et d'immersion, rue tranquille. Quatre chambres à coucher, deux salles de bain, belle cheminée en pierre. Pour rendez-vous : téléphone : 204 256-1630 ou lefdoc17@hotmail.com. Pour voir des photos : Comfree nº 561073.
312-



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com





La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823





Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823



ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

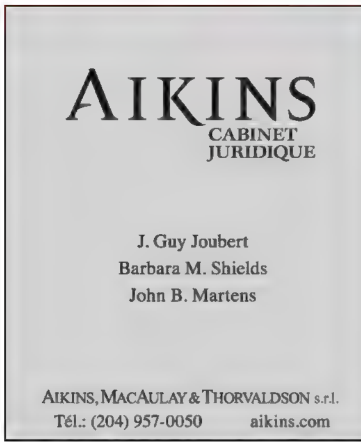
AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan



- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600





Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

LA LIBERTÉ



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925-1900
Télécopieur : 204 925-1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4


CAHIER B
CULTUREL • SPORT • COMMUNAUTAIRE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 8 • 20 AU 26 MAI 2015
SAINT-BONIFACE

SPORT

LA FUSÉE DANIEL LAMBERT

L'équipe de hockey dont le Malouin de cœur Daniel Lambert est l'entraîneur en chef, les Rockets de Kelowna, a une honnête chance de remporter la coupe Memorial. L'ancien Jets de Winnipeg explique pourquoi il affiche un optimisme raisonné.

B5

COMMUNAUTAIRE

HÔPITAL À LOURDES : AVENIR SANTÉ

Cela faisait depuis les années 1990 que les gens de Notre-Dame-de-Lourdes aspiraient à accueillir un nouvel hôpital. Ils ont fait leur part financière pour que leur vision devienne, dès l'année prochaine, une réalité.

B7

CULTUREL

PARTAGE CULTUREL

Célébrer la diversité du patrimoine asiatique

Partout au Canada, y compris au Manitoba, des activités sont proposées tout au long du mois de mai pour célébrer le patrimoine des Canadiens d'origine asiatique.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Depuis 2002 au Canada, le mois de mai est le Mois du patrimoine asiatique. Dans le but de célébrer la culture et le patrimoine des Canadiens d'origine asiatique, des activités culturelles sont organisées partout au pays chaque année.

Ici au Manitoba, la Asian Heritage Society (AHS) est en charge de la programmation locale de ce Mois du patrimoine asiatique (1). « Nous sommes des bénévoles, représentants de différentes communautés – des communautés chinoise, coréenne, indienne, japonaise, vietnamienne, et aussi philippine –, explique le président de l'AHS, Art Miki. C'est la treizième année que nous organisons des activités pour ce Mois du patrimoine. C'est très important pour nous de pouvoir ainsi souligner la contribution des Canadiens d'origine asiatique dans l'histoire du Canada. »

Cette année pour la première fois, les célébrations ont commencé au Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP). « Nous les avons approchés pour leur proposer de collaborer, indique Art Miki. Les galeries du MCDP présentent plusieurs facettes de l'histoire des Canadiens d'origine asiatique. » Le spectacle d'ouverture mettait en vedette différents artistes, par exemple le duo de musique formé par Phoebe Man et Ray Coco Stevenson, qui associe tambours asiatiques et autochtones.



photo : Camille Gris Roy

Le président de la Asian Heritage Society of Manitoba, Art Miki, lors d'un évènement à la librairie McNally Robinson dans le cadre du Mois du patrimoine asiatique.

Pour la suite des festivités, l'AHS invite le public à se rendre à La Fourche la fin de semaine des 23 et 24 mai pour un Festival de la culture asiatique canadienne. Plusieurs spectacles et démonstrations sont prévus, sous le chapiteau de La Fourche.

Enfin ce mois de mai prendra fin avec le spectacle *Asian fusion showcase*, présenté au Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG) le samedi 30 mai.

Le message général derrière toutes ces activités est un message de partage culturel. Les évènements ont en même temps une valeur éducative. « Cette année on a également organisé un symposium sur le patrimoine asiatique pour des élèves d'écoles secondaires, signale Art Miki. L'évènement a réuni environ 75 jeunes de différentes écoles de Winnipeg, d'abord à l'Université de Winnipeg, puis au MCDP où ils ont eu droit à une tournée spéciale en rapport avec l'histoire des Canadiens d'origine asiatique.

« Étant donné que les Asiatiques représentent la plus grande proportion d'immigrants qui viennent au Canada, notre intention est vraiment d'exposer les Canadiens à la culture de ces communautés. Car souvent les Canadiens connaissent peu de choses à leur sujet, et ne se rendent pas compte de la diversité des cultures asiatiques. C'est d'ailleurs important de souligner que, même si on a l'air de "tous se ressembler", chaque communauté est unique et différente.

« Si on réussit ainsi à ce que les gens soient exposés à ces réalités, alors c'est un succès. »

(1) Pour en savoir plus sur le Mois du patrimoine asiatique et les différentes activités organisées au Manitoba, on peut consulter la page Internet suivante : www.asianheritagemanitoba.ca/events.php



Sudoku

PROBLÈME N° 457

		8	2					1
2	1			4				
	3			7		2		4
	9						1	5
5								6
			9			3	4	
	8	5					9	
		4		5	7		6	
3		6			8	1	5	

RÉPONSE DU N° 456

3	8	5	1	7	2	6	9	4
7	6	2	8	9	4	1	5	3
4	1	9	6	5	3	8	7	2
2	3	4	7	6	1	5	8	9
8	7	6	9	3	5	4	2	1
5	9	1	4	2	8	3	6	7
6	4	8	2	1	7	9	3	5
1	2	3	5	8	9	7	4	6
9	5	7	3	4	6	2	1	8

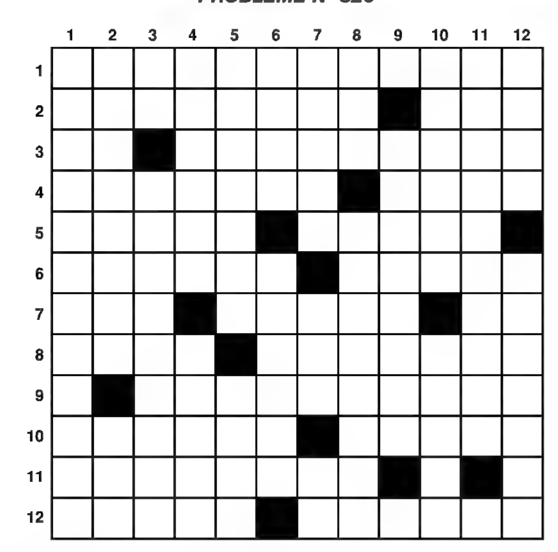
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 826



HORIZONTALEMENT

1. Spoliation.
2. Grosse mouche. — Plante vivace malodorante.
3. Personnel. — Relatif à la cuisine.
4. Donner du travail. — Épuisas.
5. Qui est profitable. — Table où l'on célèbre la messe.
6. Poète sans inspiration. — Devenue rose.
7. Héros du déluge biblique. — Donner une teinte rose. — Éminence.
8. Prune utilisée pour la préparation des pruneaux. — Commune de la Loire-Atlantique.
9. Épinçant.
10. Très attachée à quelque chose. — Rétablit la santé de quelqu'un.
11. Homme amoureux de sa propre image.
12. Détruites. — Sorte, catégorie.

VERTICALEMENT

1. Soustraction frauduleuse.
2. Action de créer. — Rivière de France.
3. Lettre de l'alphabet grec. — Sabre oriental.
4. Grand pore excréteur à la surface des éponges. — Grivois.
5. Étonnement profond. — Sœur et femme d'Osiris.
6. Qui blesse la pudeur. — Mauvaises humeurs.
7. Nommera à une fonction par la voie des suffrages. — Décharné. — Personnel.
8. Unité monétaire divisionnaire dans divers pays d'Extrême-Orient. — Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie (pl.).
9. Qualité, ascendant par lesquels quelqu'un se fait obéir.
10. Qui ont les nuances de l'arc-en-ciel. — Série de divers aspects.
11. De l'Oural.
12. Venues au monde. — Exprimer, formuler.

RÉPONSES DU N° 825



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	T	E	R	M	I	N	A	T	I	F
2	E	N	E	M	A	■	N	A	T	I	V	E
3	C	H	R	I	S	M	E	■	T	A	R	D
4	H	A	R	T	■	I	N	F	E	R	E	E
5	A	R	E	■	D	R	A	I	N	E	■	R
6	I	D	■	G	U	E	R	E	T	■	D	E
7	N	I	V	E	L	E	R	■	A	M	E	R
8	E	R	O	T	I	S	A	N	T	E	S	■
9	M	■	I	T	E	■	B	E	O	T	I	E
10	E	S	S	E	■	A	L	T	I	E	R	S
11	N	O	I	R	C	I	E	■	R	I	E	S
12	T	I	N	S	S	E	■	F	E	L	E	E

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY



Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Le retour du printemps marque aussi le retour des ventes-débarras. Pour attirer les gens, il suffit d'installer des tables suffisamment près de la rue et de les couvrir d'objets, trucs et machins n'ayant aucune valeur pour certains, mais représentant de véritables trésors pour d'autres. Je dois avouer que j'ai déjà tourné en dérision ces ventes de « vieilles affaires » auxquelles ma mère aimait me traîner le samedi matin. Féroce négociatrice, elle arrivait à ne payer que 25 ¢ pour des articles pour lesquels on en demandait 50 et repartait toujours ravie, les bras chargés d'objets hétéroclites. Or, récemment, j'ai découvert à ces ventes débarras le monde merveilleux des livres usagés. Avide lecteur, j'ai trouvé là la solution pour lire autant que je le souhaite, et à bon compte. Ah! Les vieux classiques aux relents de moisissure dont la reliure tombe en morceaux! Les romans policiers palpitants auxquels manquent les dernières pages, juste avant de découvrir l'identité du meurtrier! Les livres à succès d'il y a 25 ans toujours aussi captivants! Que de plaisirs sans cesse renouvelés! Faites comme moi, lisez du vieux, c'est tout aussi bon. Voici ce que m'a dit mon cousin Ovide sur un roman que je lui avais prêté :

J'ai débuté la lecture du roman le matin et, l'après-midi, je l'avais lu d'un couvert à l'autre.

Ovide est-il aussi bon lecteur que locuteur?

Voyez la réponse à la page B7.

Bonne semaine! Et si vous lisez tard dans la nuit, plongés dans un bouquin passionnant, ne vous sentez pas coupables, car comme le dit si bien ma cousine bibliothécaire, Émilie Lafeuille : « Lira bien qui lira le dernier. »

Eddy Moidon



EXPOSITIONS ARTISTIQUES

Objectif : mieux armer les galeries bonifaciennes

Un tout premier partenariat entre le Centre culturel franco-manitobain et la Maison des artistes visuels francophones permettra la formation de commissaires d'expositions artistiques.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

La Maison des artistes visuels francophones (MDA) et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) formeront quatre personnes qui aideront des artistes à bien préparer et présenter leurs expositions pour le grand public. Le tout dès cet automne.

« On a beau être bon artiste, bon créateur, il faut une bonne compréhension du fonctionnement d'une galerie, mentionne le directeur de la MDA, Éric Plamondon. Une exposition doit être bien conçue, de manière professionnelle. Pour y arriver, un artiste a besoin de l'appui d'un commissaire qui le soutiendra dans son cheminement et qui soulignera le mérite de ses créations. Pour ça, il faut une vue globale et un œil critique. Un commissaire rédige des textes explicatifs sur l'exposition et aide le public à comprendre l'importance de ce que l'artiste a créé. Il appuie et met en valeur la vision de l'artiste. Voilà, à la base, le rôle d'un commissaire. »

La directrice générale du CCFM, Sylviane Lanthier, explique la genèse du projet de formation des commissaires :

« Nous nous sommes rencontrés l'automne dernier pour voir comment nos deux galeries pourraient travailler ensemble. La MDA éprouvait des difficultés financières et envisageait le départ, en janvier 2015, de son directeur artistique. Et chez nous, nous sentions le besoin de mieux outiller les artistes qui exposent à la Galerie du CCFM. C'est ainsi qu'on a conçu l'idée d'une toute première collaboration entre nos deux organismes. On s'est mobilisé pour trouver du financement pour notre projet. »

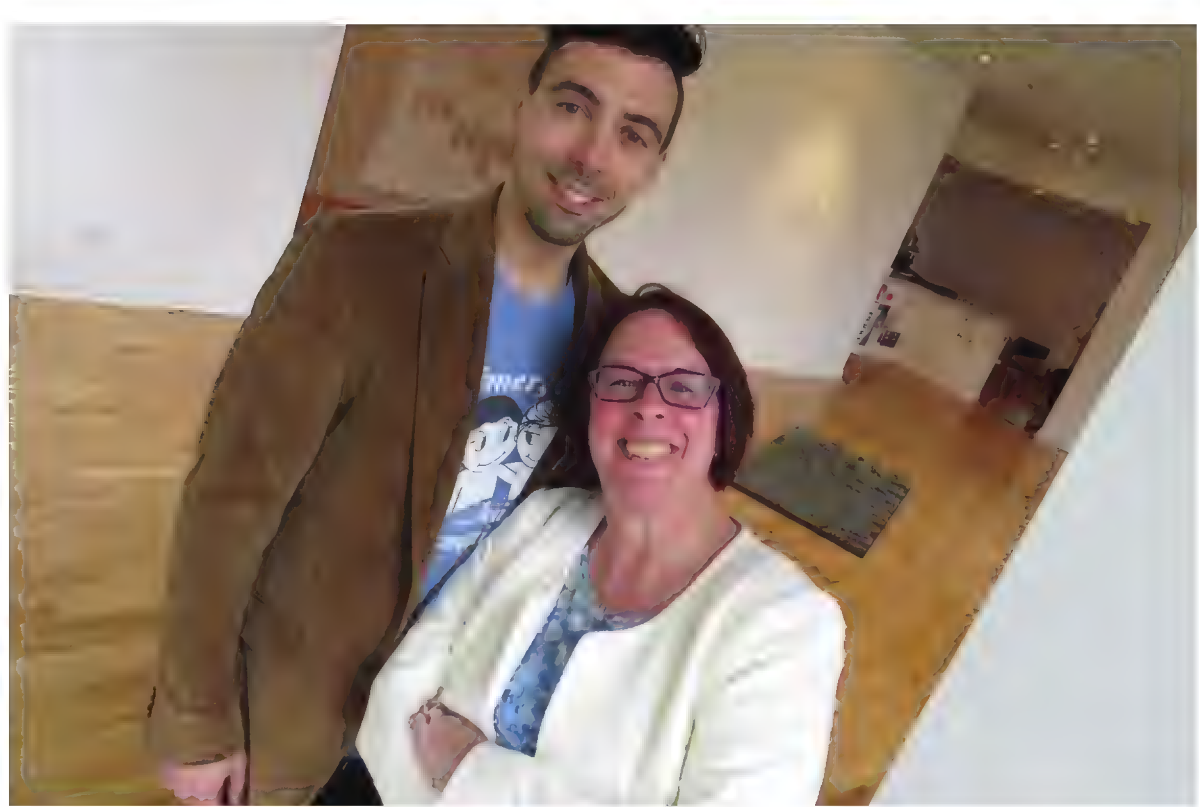


photo : Daniel Bahuaud

Éric Plamondon et Sylviane Lanthier, réunis pour une projet de formation.

Résultat : une bourse de 20 000 $ du Conseil des arts du Canada pour former des commissaires d'expositions artistiques. (1)

« On a donc les moyens de former des gens en commissariat d'exposition. Dès la fin de septembre, un artiste qui montera une exposition dans notre galerie sera accompagné d'un commissaire apprenant. Cet apprenant aura le soutien d'un commissaire expérimenté. L'artiste contribuera aussi à la formation de l'apprenant. Comme ça, il y aura deux mentors.

Le CCFM et la MDA organiseront deux expositions chacune, pour ainsi former quatre commissaires. L'exposition du CCFM aura lieu en janvier 2016. « Nous envisageons notre première exposition pour l'automne, précise Éric Plamondon. La deuxième aura lieu au printemps 2016. Après quoi nous ferons une rétroaction du processus avec tous les participants. En bout de ligne, nous espérons avoir des gens qui pourront monter d'autres expositions chez nous et au CCFM. Notre but est de développer des capacités durables. »

(1) Les personnes intéressées à devenir des commissaires apprenants peuvent obtenir des renseignements et un formulaire d'inscription par courriel à info@maisondesartistes.mb.ca. On peut aussi contacter la coordonnatrice de la programmation artistique et culturelle du CCFM, Hélène Molin-Gautron, au 204 233-8972, poste 434 ou à programmation@ccfm.mb.ca.

UN PRIX LITTÉRAIRE POUR LAURENT POLIQUIN

L'Ouest littéraire sort de ses frontières

Avec sa poésie engagée qui remet en question des certitudes de la vie, Laurent Poliquin s'est mérité ce printemps le Prix littéraire Rue-Deschambault. Par la même occasion, le créateur contribue au rayonnement des belles-lettres de chez nous.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le recueil de poésie de Laurent Poliquin *De l'amuïssement des certitudes* (Jacques André Éditeur) a remporté le Prix littéraire Rue-Deschambault. L'honneur a été remis fin avril au poète, professeur de français à l'Université du Manitoba, dans le cadre des Prix du livre du Manitoba, un événement annuel de la Manitoba Writers' Guild.

Pour Laurent Poliquin, rendu à son huitième recueil de poésie, il s'agit « d'une agréable surprise ». « C'était la d'une première fois que j'étais en lice pour ce prix. La compétition était forte cette année. De plus, beaucoup de livres qui n'étaient pas en nomination étaient d'une grande qualité. Alors je suis très content pour cette reconnaissance et la bourse de 3 500 $ qui l'accompagne! »



photo : Daniel Bahuaud

Laurent Poliquin. Une variété de poèmes.

Il s'agissait de la deuxième fois depuis sa création, en 2001, que le Prix littéraire Rue-Deschambault a été attribué à un livre publié à l'extérieur du Manitoba. En 2009, Lise Gaboury-Diallo a reçu le prix pour son recueil de poésie *L'endroit et l'envers*, publié à Paris chez L'Harmattan.

Laurent Poliquin commente : « C'est sain pour les auteurs du Manitoba de se faire publier ailleurs. Quand on publie chez une variété d'éditeurs, on étend notre lectorat. Le livre circule ailleurs, dans d'autres réseaux. On fait sortir la littérature francophone de l'Ouest. Et on conclut qu'elle peut tenir la route.

« C'est mon troisième livre publié en France. Deux de mes recueils ont été publiés avec L'Harmattan. Chez Jacques André Éditeur, qui sont lyonnais, on a constaté que j'avais déjà un pied en France. Ils ont rapidement démontré leur intérêt pour ma poésie. J'ai dit "oui" tout de suite. Et je ne l'ai pas regretté. »

De l'amuïssement des certitudes peut certainement tenir la route, ne serait-ce que par la variété des poèmes.

« C'était voulu. Certains textes sont une réflexion sur le corps, sur la sensualité. D'autres effectuent un retour en arrière. Je cherche dans mes souvenirs. Il y a aussi des poèmes qui réfléchissent sur le poème lui-même, sur sa confection. Et puis plusieurs relatent les défis d'un personnage, comme celui d'une femme ancrée dans une culture orientale où la liberté d'action ou de pensée n'est pas toujours encouragée, ou même présente, surtout pour les femmes. »

Et qu'est-ce l'amuïssement des certitudes?

« L'amuïssement, c'est l'acte de rendre muet. C'est un terme légèrement scientifique employé surtout en linguistique. Alors quand on fait amuïr les certitudes, on les remet en question. Comme quoi la poésie peut avoir un engagement dans le monde. Mais avant tout, j'aime la sonorité du mot, qui a une saveur sensuelle. »

Le Prix littéraire Rue-Deschambault est décerné à tous les deux ans pour le meilleur livre en français par une écrivaine ou un écrivain du Manitoba. Quatre autres auteurs francophones étaient en lice pour ce prix financé par la Province : Simone Chaput pour son roman *Un vent prodigue* (Leméac), Annette Saint-Pierre pour sa biographie *Jean Riel, fils de Louis Riel* (du Blé), Lise Gaboury-Diallo pour le recueil de nouvelles *Confessions sans pénitence* (du Blé) et Charles Leblanc pour son recueil de poésie *soubresauts* (du Blé).



SPORT

EN ROUTE POUR LA COUPE MEMORIAL

Daniel Lambert analyse le succès des Rockets

Avec Daniel Lambert à la barre, les Rockets de Kelowna ont bon espoir de remporter la coupe Memorial, saint Graal du hockey mineur au Canada. L'ancien Nordique de Québec et Jets de Winnipeg, originaire de Saint-Malo, explique les raisons du succès de son équipe championne.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Champions de la Ligue de hockey de l'Ouest, les Rockets de Kelowna ont remporté, le 13 mai, la Coupe Ed Chynoweth après leur quatrième victoire d'affilée contre les Wheat Kings de Brandon. L'équipe accède donc au championnat pour la 97e Coupe Memorial.

L'entraîneur chef des Rockets, le Malouin Daniel Lambert, se réjouit de la performance de l'équipe, qui a le vent dans les voiles.

« On est très heureux que les Rockets ont réussi à franchir cette étape cruciale. Les Wheat Kings de Brandon étaient d'excellents adversaires. Leur force de frappe ressemble beaucoup à la nôtre. Ils ont mis tout le paquet. Et même si on les a battus en quatre parties, rien n'était garanti. Les Wheat Kings sont les rois du *power play*. Ce qui nous a sauvés, c'est qu'on s'est efforcé d'être présent, le plus possible, dans la zone adverse. Nos défenseurs sont de bons tireurs, agressifs et capables de suivre la ligne offensive. C'est pour ça qu'on a réussi notre coup.

« Le 22 mai on affrontera les Remparts de la ville de Québec. Le 25 mai, on jouera contre l'Oceanic de Rimouski. Ces deux équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec sont très fortes. Et puis il faudra battre les champions de la Ligue de hockey de l'Ontario. On a encore du chemin à faire si on veut devenir l'équipe championne! »

Le succès des Rockets, Daniel Lambert pense que « c'est parce qu'on a pris un grand risque en début de saison ».

« Nous avons d'excellents dépisteurs. Au début de la saison, on a décidé de faire des échanges importants pour obtenir des joueurs de taille. Leon Draisaitl, un ancien des Oilers d'Edmonton, s'est joint à nous. Josh Morrissey des Jets aussi. Ça nous a permis de nous ranger parmi les meilleures équipes, bien que ça nous ait coûté plusieurs bons joueurs. On a même échangé notre premier choix de repêchage. C'était la première fois que les Rockets ont fait ça.

« C'était très risqué comme stratégie. On n'était pas sûrs d'avoir fait le bon choix. Il a fallu du temps pour former l'équipe. On a perdu les premiers matchs de la saison. Mais une fois que les joueurs ont compris notre système, on est devenu difficile à battre. »

Entraîneur de l'aile défensive des Rockets pendant cinq ans, Daniel Lambert n'est qu'à sa première année comme entraîneur en chef. Sa stratégie gagnante lui a mérité une belle reconnaissance : le Prix de l'entraîneur de l'année de la Ligue de hockey de l'Ouest.

« Je ne m'y attendais pas du tout. J'essaie de faire du mieux que je peux. C'est tout. J'ai une job à faire et je ne suis quand même pas seul à la faire. J'ai trois entraîneurs assistants très capables. C'est un travail d'équipe. Ensemble, on a travaillé fort pour réussir. »

Élevé à Saint-Malo, Daniel Lambert a d'abord joué dans les ligues de hockey mineur, à Saint-Malo, à Steinbach, à Sainte-Anne et à Warroad, au Minnesota. En 1986 il intègre les Broncos de Swift Current, l'équipe de la Ligue de hockey de l'Ouest qui a remporté la coupe Memorial la même année.

En 1990 il est repêché par les Nordiques de Québec. Tout en jouant dans la Ligue nationale de hockey, il restait membre des Komets de Fort Wayne, équipe de la Ligue internationale de hockey, ainsi que des Citadels d'Halifax, une équipe de la Ligue américaine de hockey. En 1992 il devient un Jets de Winnipeg. Durant ses années dans plusieurs équipes américaines de la Ligue internationale de hockey, il a été reconnu à quatre reprises comme le meilleur défenseur de cette ligue.

En 1994 Daniel Lambert s'est joint au Sharks de Cologne, en Allemagne, une équipe de la Deutsche Eishockey Liga, qui a remporté la coupe Spengler en 1999. Il a accroché ses patins en 2009.

« Malgré les années passées à l'étranger, je me considère toujours un p'tit gars de Saint-Malo. Mes parents vivent toujours à Saint-Malo. J'ai des sœurs à Saint-Pierre-Jolys et à Saint-Norbert. C'est toujours un grand plaisir de rentrer au Manitoba. Peut-être que la prochaine fois, ce sera comme entraîneur d'une équipe qui aura remporté la coupe Memorial. »



photo : Camille Gris Roy
Les Rockets de Kelowna et les Wheat Kings de Brandon s'affrontent lors de la première partie de la série éliminatoire finale de la Ligue de hockey de l'Ouest, qui avait lieu le 8 mai dernier à Brandon.


photo : Gracieuseté des Rockets de Kelowna
Daniel Lambert, le « p'tit gars » de Saint-Malo.

NÉCROLOGIES

Cécile Legault-Dufour



Cécile Legault-Dufour, née le 23 février 1914; elle a atteint l'âge vénérable de 101 ans et est décédée le 16 avril dernier.

Originaire de Saint-Eustache, Cécile s'est mariée avec Émilien Legault et a donné naissance à cinq garçons de suite et quatre filles. Depuis la famille s'est agrandie de 24 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants. C'est en l'église d'Élie que son mariage avec Émilien Legault, le 27 novembre 1940, a été célébré. Émilien a rejoint son Créateur le 24 mai 1999 à l'âge de 87 ans. Leur union a duré 59 ans.

À vrai dire, Cécile n'a jamais perdu le souvenir de son cher mari. Elle y pensait souvent et priait pour lui. À Élie, au Manoir Cartier, elle vivait sans faire beaucoup de bruit autour d'elle. Jouer au bingo et au « cribbage » l'intéressait. Elle rendait visite à l'un, tantôt à l'autre malgré son âge avancé. Elle s'occupait à cuire son pain qu'elle distribuait à ses enfants et à ses amis. Cécile profitait du covoiturage pour assister à la messe, soit à Élie ou à Saint-Eustache. Chaque dimanche, à l'église, elle s'installait aux premiers bancs, tout près de l'autel afin qu'aucune distraction ne vint détourner son esprit.

Peu à peu minée par la maladie, Cécile a dû vivre les dernières années de sa vie au Manoir d'Élie, à la résidence Despins et à l'Actionmarguerite Saint-Vital. Vivant dans un siècle où il y a eu le plus de progrès, et ce dans tous les domaines, Cécile a battu le record de longévité dans la famille. Atteignant les limites de l'extrême vieillesse, la famille se rend à son chevet. Elle s'éteint et c'est avec beaucoup de tristesse qu'aujourd'hui nous ne lui disons pas adieu mais à Dieu.

Ses proches se souviendront d'elle comme d'une mère aimante et dévouée pour sa famille, d'une personne généreuse, disponible et honnête. Son chez soi, elle le rendait agréable. Rien n'y traînait, comme on dit vulgairement.

Les funérailles ont été célébrées en l'église d'Élie, le mardi 21 avril. Elle laisse sa sœur, Gertrude Fraser, la benjamine de la famille, âgée de 91 ans. (Deux jours plus tard, son frère Oliva, âgé de 94 ans, est décédé le 23 avril). L'ont déjà précédée dans la mort huit frères : Adélard, Honoré (Douglas), Henri, Ulric, Horace, Denis, Omer et Oliva et autres sœurs : Yvonne, Alice, Corinne et Bella. Cécile laisse aussi ses enfants : Lucien (Bobbie), Cyril (Pauline), Denis (Cheryl+), (Marlene), Fernand (Heather), Wilfrid (Alice), Yvette (Doug), Gisèle+ (Lorne Bernardin), Hilda (Ken) et Marie-Ange (Don). Au registre de condoléances les personnes on signé, certains y ont ajouté des honoraires de messes et ont apporté des fleurs.

L'inhumation a suivi au cimetière d'Élie où elle repose auprès de son époux Émilien.



Oliva Dufour



Le 23 avril 2015, M. Oliva Dufour mourait d'une maladie de cœur à l'âge de 94 ans. Constructeur de ponts au Manitoba, puis transféré à Calgary, au pied des Rocheuses, en Alberta, en 1978, et où il a travaillé de nouveau pour la construction de ponts pour la compagnie Dominion Bridge jusqu'à sa retraite. Il était jadis bien connu à Winnipeg et de tout Élie et de Saint-Eustache. Il était le frère de feue Cécile Dufour-Legault, fille de Thomas Dufour et Denisa Ménard.

Les funérailles ont eu lieu à l'église d'Élie. Oliva et Géralda ont eu sept enfants. Le couple aurait célébré leur 72e anniversaire de mariage le 8 novembre prochain.

Nous prions madame Géralda, née Beaudry, nonagénaire, et ses enfants et sa belle-sœur, Mme Gertrude Fraser, née Dufour, d'accepter nos respectueuses condoléances.

Alice Saquet
1921-2015



Alice 'Lily' Saquet (Valdeyron) est décédée subitement dans sa demeure à Laurier le samedi 25 avril 2015 à l'âge de 94 ans. Elle avait une grande foi en Dieu et lui adressait souvent une prière pour de l'aide à surmonter ses douleurs perpétuelles causées par l'arthrite et l'ostéoporose. Son mari, Louis, l'avait précédé en 2010, ainsi que ses parents Raymond et Gabrielle Valdeyron, ses frères René et Paul, sa sœur Raymonde Marfany. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Jean Louis, Marie (Juan Henrriquez), Jacques (Claudette), Paulette, Madeleine (Karl) Lang, René (Mariette), Suzanne (Guy) Gamache, ses petits-enfants; Michelle (Joel Gordon), Jean-Claude, Josée (Kirby), et Joel Saquet (Charlene), Marc Lang (Jacky) et Katrina Lang (Mathieu), Nicole et Patrick Gamache, un arrière-petit-fils, Erik Nilsen, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Alice est née à Montpeyroux le 23 janvier 1921, la dernière de quatre enfants chez une famille de vignerons dans le Midi de la France. En 1941, lors des vendanges, elle fait sa connaissance d'un soldat canadien, Louis, qui tente de se trouver du boulot tout en essayant de retourner chez lui après sa démobilisation de l'armée française. Ils se sont mariés deux ans plus tard. En septembre 1946 ils arrivent à Laurier avec un fils de deux ans, Jean Louis.

Fière femme française, Lily avait quelque difficulté de s'adapter à sa nouvelle vie dans un pays étranger et un climat pervers qu'elle n'avait jamais imaginé depuis son village natal dans le département de l'Hérault, France. Dépaysée, elle l'était certes, mais ceci ne l'a pas empêchée de se donner à sa communauté.

Toujours prête à aider dans les souper paroissiaux, les repas de noces et de funérailles, elle donnait généreusement de son temps et de ses talents de cuisinière. Malgré sa formation limitée dans l'école du village, elle avait la passion pour les mots justes et les bons chiffres. Les mots croisés piquaient son intérêt et les comptes la passionnaient. Elle fit en sorte que tous ses enfants aient accès à une formation universitaire.

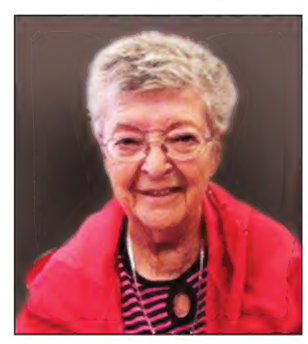
Après le départ de leurs enfants, Lily et son mari se sont dévoués corps et âme pour le club des aînés et la construction d'un nouveau centre Nouveaux Horizons à Laurier.

Les prières ont été récitées à 10 h 30 le samedi 2 mai à l'église catholique Notre-Dame-des-Victoires de Laurier, suivies par la messe funéraire à 11 h. L'inhumation a suivi au cimetière catholique de Notre-Dame-des-Victoires de Laurier.

Au lieu de fleurs, les dons commémoratifs peuvent être faits à la mémoire de Alice à la Fondation Prévost, Case postale 60, Sainte-Rose-du-Lac, Manitoba, R0L 1S0.

Sneath-Strilchuk Funeral Services, Ste. Rose Chapel était responsable des préparatifs funéraires, (204) 447-2444, www.sneathstrilchuk.com

Aline Emma Duval
(née Baril)



Née le 16 décembre 1921 à Ponteix, Sask. Aline est décédée le 6 mai 2015 à l'Actionmarguerite - Foyer Valade. Elle laisse dans le deuil son frère Thomas Baril (Michele), ses enfants : Léa (Robert Bétournay), Thérèse et Gérald, sa petite-fille chérie, Chantal Bétournay, ses belles-sœurs et de nombreux neveux et nièces.

La famille tient à remercier le personnel de l'Actionmarguerite – Centre Taché et Foyer Valade pour leurs témoignages de respect et d'amour envers Aline durant ses années de déclin physique et au moment de sa mort.

Les funérailles ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357 rue Des Meurons, le mardi 19 mai à 19 h.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MYRIAM DUPUIS

Défi d'été

Au mois de mai 2014 j'ai fait partie d'une délégation de huit jeunes Canadiens qui visité le Nicaragua, un pays en Amérique centrale. Ce voyage de sensibilisation était organisé par le *Canadian Foodgrains Bank* (CFGB) et avait comme thème la sécurité alimentaire. Là-bas, j'ai eu l'occasion de visiter des communautés rurales, de passer quelques jours dans des familles d'accueil et de discuter avec les membres des communautés au sujet de leurs programmes de nutrition ou d'agriculture. Après toutes les lectures que nous avons faites au sujet des enjeux concernant la sécurité alimentaire au Nicaragua, il était déconcertant de mettre des visages et des noms sur les statistiques publiées dans tant d'articles.

Le Nicaragua est un des pays les plus pauvres de l'hémisphère nord et est actuellement le troisième pays au monde le plus affecté par les changements climatiques. Puisque le Nicaragua est principalement une société agricole, les effets des changements climatiques ont de graves conséquences sur l'alimentation des gens du pays. En 1990, 55 % de la population souffrait de malnutrition. En 2000, les Nations Unies ont lancé l'initiative du *Millenium Development Goals*. Leur but était de réduire de moitié le taux de pauvreté – aspect qui, comme nous avons vu au Nicaragua, est intimement lié à la malnutrition – dans les pays membres d'ici 2015. Aujourd'hui, le taux de malnutrition au Nicaragua est descendu à 21,7 %! Plusieurs projets qui ont pris racine au pays depuis le lancement de l'initiative des Nations Unies fonctionnent pour ces gens. Il était incroyable de rencontrer des gens, comme Don Carlos de La Esperanza, qui ont pu se réapproprier des terres et qui vivent maintenant entièrement d'elles. De plus, savoir que des gens comme Carlos n'utilisent aucun pesticide, herbicide ou engrais chimique dans leurs champs m'a épaté, car c'est plus de travail et ça coûte plus cher à entretenir, surtout les premières années.

Je suis revenue de ce voyage en feu! J'avais tant vu et tant appris; j'étais convaincue que grâce à cette expérience, j'allais pouvoir changer le monde.

Mais me voilà, un an plus tard, et bien que j'aie fait quelques changements dans ma vie, je suis loin d'avoir changé le monde.

Lorsque nous demandions aux communautés ce qu'on pouvait faire, en tant que Canadiens, pour les aider, plusieurs nous disaient de raconter leur histoire aux gens chez nous et de prier pour eux. En fait, quatre gestes peuvent être posés pour apporter un changement positif dans la vie des gens comme ceux que j'ai rencontrés au Nicaragua. Tout d'abord, nous pouvons ÉDUQUER : s'éduquer soi-même et se tenir informé des enjeux qui se passent dans le monde, ainsi qu'éduquer les autres et partager ses connaissances et ses expériences. Une fois bien éduqués, nous pouvons ensuite DÉFENDRE : signer des pétitions, participer aux campagnes des organismes qui travaillent pour la justice, approcher nos politiciens avec nos préoccupations, etc. Nous pouvons aussi DONNER : faire don de notre temps, de notre énergie, de nos biens matérielsou encore d'argent. Enfin, nous devons PRIER. La prière nous rend solidaires et nourrit l'espérance.

Assez simple, non? Je vous lance alors le défi cet été de choisir au moins un de ces quatre gestes et de vous y mettre à fond! Engageons-nous!

Donc oui, c'est vrai, je n'ai pas encore changé le monde... Mais ce qui est sûr, c'est qu'avec chaque voyage, chaque rencontre et chaque expérience, le monde me transforme. Et je constate que ce n'est pas à moi seule de changer le monde, mais à NOUS de le faire. « Personne ne peut tout faire, mais tout le monde peut faire quelque chose. »

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le rêve hospitalier sera réalité en 2016

Désirée par la communauté depuis les années 1990 et annoncée par la Province en 2010, la construction d'un nouvel hôpital consolide le rôle régional de Notre-Dame-de-Lourdes dans le domaine des soins de santé.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quelque 200 personnes ont assisté le 11 mai à la cérémonie de pelletée de terre qui a lancé la construction du nouveau Centre de santé de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le nouvel hôpital d'environ 22 000 pieds carrés sera relié au Centre Albert-Galliot, la clinique locale, ainsi qu'au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes. Pour le président du comité de construction, René Comte, il s'agit de la réalisation d'un rêve longtemps caressé par toute la communauté.

« L'ancien hôpital a été construit en 1950. Il ne faisait vraiment plus l'affaire. Maintenant, on aura le campus médical dont on rêvait depuis plus de 25 ans déjà. Quand la Province a annoncé en 2010 qu'un nouvel édifice serait construit, tout le monde était soulagé. Les gens de Notre-Dame se sont ensuite mobilisés pour collecter 2,5 millions $. C'était la contribution communautaire au projet. »

Le nouvel hôpital coûtera près de 22 millions $. Une fois la construction terminée vers l'été 2016, il sera muni de dix lits installés dans des chambres privées munies de leurs propres salles de toilettes. Il y aura une département des urgences, une salle d'accouchement et une nouvelle chapelle. La nouvelle buanderie et la cuisine desserviront non seulement l'hôpital, mais le Foyer Notre-Dame et les autres centres de santé de la région. »

« Avant tout, il sera bilingue, souligne René Comte. Ça assure que les services bilingues seront maintenus. »

Le docteur Denis Fortier, médecin de l'hôpital actuel, se réjouit tout autant de la construction. « C'est une confirmation que les soins de santé qui se donnent à Lourdes sont une partie importante du plan de soins de santé de la Province pour la région. Et ça confirme l'importance du travail de formation d'étudiants en médecine, de médecins résidents et d'infirmières que nous donnons ici. C'est en étant sur le terrain que les nouveaux médecins et infirmières approfondissent leur apprentissage et deviennent sensibilisés à l'importance du rapport qu'il faut établir avec les patients.

« Je suis très heureux qu'on aura enfin un édifice moderne, avec des équipements à la fine pointe de la technologie. Bien sûr, ce n'est pas chez nous qu'on fera de la neurochirurgie. Mais on aura une salle d'obstétrique avancée, et une salle d'urgence qui se mesurera à celles des autres hôpitaux bien équipés. »



photo : Gracieuseté CDEM

Le président du comité de construction, René Comte, le docteur Denis Fortier, la directrice de l'ORS de Santé Sud, Kathy McPhail, la ministre de la Santé, Sharon Blady, et le premier ministre, Greg Selinger, le 11 mai dernier à Notre-Dame-de-Lourdes.

L'hôpital de 1950 sera rasé une fois le personnel et l'équipement installés dans le nouvel édifice.

MARATHON DE MISES EN SCÈNE

Un parcours théâtral adapté au terrain

Le 4e Marathon de mises en scène du Cercle Molière, qui aura lieu le 21 mai au Théâtre du Cercle Molière, invitera le public à prendre connaissance du théâtre *in situ*. (1)

Une démarche artistique où l'œuvre présentée tient compte du lieu où elle est jouée, l'*in situ* est une forme de parcours théâtral. « L'approche est expérimentale, explique l'une des cinq metteurs en scène de la soirée, Marie-Claude McDonald. L'idée est de présenter une pièce à un endroit qui n'est pas traditionnellement consacré au théâtre. Il faut ensuite adapter son texte au milieu. Dans mon cas, j'ai adapté *Le meuble* de Jean Tardieu en monologue pour le comédien Gabriel Gosselin et changé le texte pour qu'il convienne davantage à l'endroit – c'est une surprise – que j'ai choisi.

« Le public devra se déplacer pour assister à chacune des cinq pièces. Les gens découvriront des racoins du Théâtre Cercle Molière qu'il n'ont jamais vus, parce qu'on s'est donné la permission de faire appel à tous les locaux de l'édifice. Ce sera très amusant, je crois. »

La soirée de surprises artistiques aura lieu en compagnie des metteurs en scène Lynne Connelly, Suzanne Kennelly, Anna-Laure Koop, Marie-Claude McDonald et Marco McDonald. La distribution comprendra Alex Coates, Keith Damboise, Katrine Deniset, Jonas Desrosiers, Réal Durand, Roger Durand, Micheline Girardin, Gabriel Gosselin, Paul Lachance, Nadine Pinette, Éric Plamondon et Caroline Touchette.

(1) Le Marathon de mises en scène a lieu le 21 mai à 19 h 30, au Théâtre du Cercle Molière, situé au 340, boulevard Provencher.

D. B.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



J'ai **commencé** la lecture du roman le matin et, l'après-midi, je l'avais lu **de la première à la dernière page**.

Le verbe « débuter » est un verbe intransitif, ce qui veut dire qu'il ne peut pas être suivi d'un complément d'objet direct.

En français, on parle de la couverture d'un livre. L'expression « d'un couvert à l'autre » est calquée de l'anglais.


CONCOURS
DE PHOTOS
2015 LA LIBERTÉ
Vous êtes passionné(e) de photographie et vous aimez les défis? Le concours de photos 2015 de La Liberté est pour vous!
Chaque dernier lundi du mois, de janvier à juin 2015, envoyez-nous votre plus belle photo sur un thème donné (voir liste en bas de la page). Une sélection de photos de chaque thème sera publiée dans la deuxième édition du mois suivant et sur notre site Web. Et votre photo fera peut-être partie du calendrier 2016 de La Liberté!
Chaque mois, un jury nominera TROIS photos, qui seront qualifiées pour la grande finale, en juillet 2015. L'auteur(e) de la photo remportera un iPad! La photo gagnante sera annoncée et publiée dans le journal du 22 juillet!
Notre jury sera composé de :
• Dan Harper, photographe professionnel;
• Julie Carl, rédactrice en chef adjointe du Toronto Star;
• Geneviève Pelletier, directrice artistique du Cercle Molière.
UN iPAD
À GAGNER!
À vos caméras, clic, partez!
Thèmes :
• Mai : Semer à tout vent
• Juin : Ouvrons nos oreilles!
Règlements du concours :
• 1 photo par personne / thème, en format JPEG
• envoyez la photo avant 16 h le dernier lundi du mois à promotions@la-liberte.mb.ca